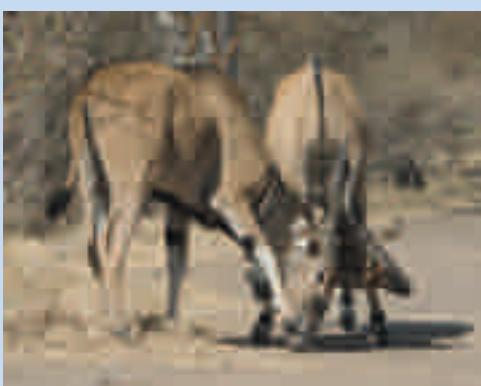


BIODIVERSITE

8 221 espèces connues répertoriées au Sénégal

P. 4



SUPPRESSION DE LA TVA SUR LE PRIX DU LAIT LOCAL

Le décret est dans le circuit

P. 10



le soleil

VENDREDI 29 MARS 2019

47^{ÈME} ANNÉE N°14652

ISSN 0850/0704 • 200 F.CFA • ZONE CFA 300 FRANCS

www.lesoleil.sn

CELEBRATION DE LA FETE DE L'INDEPENDANCE

**5 850 défilants dont
1 815 civils annoncés**

► 7 aéronefs, 345 véhicules, 124 motos, 91 chevaux prévus ► Le concept Armée-Nation sera mis en exergue ► Participation de 35 écoles

P. 13



67^{ÈME} EDITION DU MAGAL DE POROKHANE

L'Etat va accompagner le développement de la cité

► Mame Diarra Bousso, l'incarnation des vertus



P. 12

Politique & International

www.lesoleil.sn

LEGISLATIVES EN ISRAËL

Huit expatriés ont voté, hier à Dakar

L'ambassadeur d'Israël au Sénégal, Roi Rosenblit et ses compatriotes en mission au Sénégal, ont voté, hier, pour les élections législatives prévues le 09 avril prochain. Le diplomate a saisi l'occasion pour saluer la vitalité de la démocratie sénégalaise.



En prélude aux élections législatives de son pays prévues le 09 avril prochain, l'ambassadeur d'Israël au Sénégal, Roi Rosenblit, s'est acquitté, hier, à l'image des 800 citoyens en mission dans les ambassades et consulats israéliens, de son droit de vote. Un procédé électoral qui marque la particularité du système parlementaire israélien qui

permet aux diplomates d'accomplir leur devoir civique, avant que les 6.400.000 électeurs israéliens n'aillettent aux urnes le 09 avril prochain pour départager la quarantaine de partis politiques en lice. Au total, huit électeurs ont voté, hier à Dakar. « Nous constituons l'exception car notre système considère que les citoyens pré-

sents en Israël sont habilités à voter le jour du scrutin », a fait savoir l'ambassadeur qui souligne avoir porté son choix sur le meilleur parti.

Se prononçant sur les enjeux sécuritaires, le diplomate a indiqué qu'en Israël, l'organisation des élections, l'économie, les relations étrangères constituent un enjeu fondamental avec notamment des challenges sécuritaires qui s'imposent autour d'Israël, du Hezbollah, de la Syrie, de l'Iran, du Hamas. Il a fait comprendre que son pays a fait montre d'une volonté de soutenir les pays africains dans la lutte contre le terrorisme. « La visite du Premier ministre Benjamin Netanyahu au Tchad s'inscrit dans ce sillage. Nous comptons poursuivre ces relations avec les pays d'Afrique de l'Ouest dont le Sénégal, c'est notre challenge. Israël va les appuyer dans cette lutte, c'est un combat commun que nous menons », a-t-il fait savoir.

Matel BOCOUM

ROI ROSENBLIT, AMBASSADEUR

«Le Sénégal est un modèle pour les autres pays»

L'ambassadeur d'Israël au Sénégal a salué, hier à Dakar, la vitalité de la démocratie sénégalaise, qu'il considère comme une référence pour les autres pays. « J'ai suivi, en tant que diplomate, le scrutin. Je peux dire que la démocratie est très vivante au Sénégal, comme c'est le cas dans notre pays en Israël où les citoyens exercent leur liberté d'expression. Le Sénégal est un modèle pour les autres pays, maintenant après les élections, il faut se mettre au travail ».

Pour le diplomate, il faut s'attendre à de meilleures perspectives après la prestation de serment du chef de l'Etat Macky Sall, prévue le 02 avril prochain. « Nous sommes convaincus qu'avec la

formation d'un nouveau gouvernement, les relations entre nos deux pays vont être améliorées pour impulser de nouvelles dynamiques dans plusieurs secteurs clés de l'économie ». Il informe que la coopération bilatérale, qui remonte à 1958, a toujours été au beau fixe. « Elle a commencé avant les indépendances, quand notre ministre des Affaires étrangères de l'époque a visité le pays en 1958. Senghor, le premier président de la République du Sénégal a effectué une visite officielle en Israël en 1971. Il était à la tête d'une délégation de quatre présidents. Je pense qu'on peut améliorer la relation, nous avons le même challenge ».

M. BOCOUM

ANSOUMANA DANFA, SG DU MAC AUTHENTIQUE

«Macky Sall a été le seul artisan de sa victoire»

Le leader du Mouvement pour l'action et la citoyenneté, authentique (Mac/A), Anssoumana Danfa, fustige les positionnements notés sur le terrain politique après l'élection présidentielle. Il souligne que Macky Sall a été le seul artisan de sa victoire.

Pour M. Danfa, la mouvance présidentielle est en train de polluer inutilement l'espace politico-média. Selon lui, le seul à pouvoir se prononcer sur le couplage des élections ou la dissolution de l'Assemblée nationale est le président élu. « Nous devons tous attendre les orientations et la vision du président Sall qui seul, a la confiance des Sénéga-



lais. Nous demandons aux compagnons plus de retenue, de loyauté et d'humilité et de laisser le président se prononcer sur ces questions », a dit le leader du Mac/A dans une déclaration. M. Danfa qui est par ailleurs chargé

de mission à la présidence de la République, invite Macky Sall à analyser les avis des 42 % d'électeurs qui n'ont pas voté pour lui, par rapport aux images, aux discours pour décrypter leurs messages. Il souligne également que Macky Sall « a été « le seul artisan de sa victoire ».

Il appelle les responsables à bannir les basses manœuvres qui minimisent ce pourcentage d'électeur qui n'a pas voté pour la « grande » coalition. Ainsi, il a rendu un grand hommage à la première dame pour sa contribution à la résolution des problèmes internes entre responsables.

Gabriel DIOUF (stagiaire)

En route pour
Les Bati Days
-60%

- Ceramique
- Sanitaire
- Électricité
- Plomberie

30 Mars
OU
13 Avril

Batimat
Tout pour la maison, bureau et jardin

Avenue Macky Sall
télé: 033 861 63 63
www.groupebatimat.com

NOUVEL AMBASSADEUR D'ARABIE SAOUDITE A DAKAR

Fahd Al- Dosari a présenté ses lettres de créances



Le nouvel ambassadeur du Serviteur des deux Saintes Mosquées en République du Sénégal, Fahd Al-Dosari, a présenté, hier, à Dakar, ses lettres de créances au ministre des Affaires Etrangères et des Sénégalais de l'Exterior, Me Sidiki Kaba, indique un communiqué.

A cette occasion, lit-on dans le document, Al-Dosari a transmis « les salutations du Serviteur des deux Saintes Mosquées, le roi Salman Bin Abdulaziz Al-

Saoud, du prince héritier, Mohamed Bin Salman et du ministre des Affaires étrangères, Ibrahim Al-Assaf », non sans souhaiter au gouvernement et au peuple sénégalais « davantage de progrès, de réussite et de prospérité ».

Le nouvel ambassadeur a également insisté sur la « profondeur » et la qualité exceptionnelle des relations bilatérales entre les deux pays dans divers domaines.

Daouda MANE

VIOLENCES AU MALI ET AU BURKINA FASO

Le Cirid interpelle l'Ua et la Cedeao

Face aux violences communautaires dans le nord Mali et une partie du Burkina Faso, le Centre indépendant de recherches et d'initiatives pour le dialogue (Cirid) appelle la communauté internationale à agir.

Le Centre indépendant de recherches et d'initiatives pour le dialogue (Cirid) appelle l'Union africaine et la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao) à agir pour mettre fin aux violences intercommunautaires au Mali. Malick Mbaye, représentant de cette organisation internationale au Sénégal, estime que les instances sous-régionales ne doivent pas se taire face à la violence qui a causé la mort de 160 personnes dans la région de Mopti.

Le responsable du Cirid, organisme non gouvernemental qui a son siège à Genève et qui bénéficie d'un statut consultatif auprès des Nations unies, préconise la tenue urgente de sommets extraordinaires de la Cedeao, de l'Union africaine et de l'Onu consacrés spécifiquement aux populations civiles en danger au centre du Mali et au nord du Burkina.

« Au Mali comme au Burkina, ces violences font malheureusement le lit de certains amalgames entre terro-

risme et communautés ethniques », s'est-il désolé.

Il rappelle que l'an dernier, lors de son entrée en fonction au poste de Secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres affirmait sa détermination à faire de la prévention des conflits une priorité pendant son mandat. « Cette prévention regroupe plusieurs catégories d'actions dont la médiation, la conciliation ou les bons offices. L'alerte précoce, qui se caractérise par une anticipation à la fois technique et politique, est l'une d'entre elles », a dit le représentant du Cirid.

C'est pourquoi, le Cirid est d'avis qu'il faut faire de la prévention des conflits la règle et non l'exception. Parallèlement à ces initiatives diplomatiques, le Cirid dit souhaiter la mobilisation des artistes de renom comme le Malien Salif Keita, le Sénégalais Youssou Ndour et les vedettes du sport pour sensibiliser les officiels et les citoyens en vue d'une sortie de crise.

Babacar DIONE

FINANCEMENT DU TERRORISME

Le Conseil de sécurité corse les peines

Par Dié Maty FALL

Le Conseil de sécurité, sous présidence française, a adopté hier à l'unanimité une résolution qui durcit l'arsenal répressif des Etats membres dans la lutte contre le financement du terrorisme. Ce premier texte dédié exclusivement à la pénalisation du financement des groupes terroristes amorce la mise en œuvre d'une doctrine de référence en la matière.

L'innovation est que même en l'absence de liens avec un attentat particulier, les Etats sont tenus d'agir pénallement contre le terrorisme dans leurs lois. De nombreux textes onusiens avaient déjà abordé la question, mais sans la contrainte que lui confère sa dépendance au chapitre 7 de la Charte des Nations unies incluant la possibilité de sanctions.

Cette résolution est beaucoup plus contraignante. Elle impose aux Etats de définir dans leurs législations et réglementations « des infractions pénales graves » assorties de sanctions pour qui-conque utiliserait ou aurait l'intention d'utiliser, « de manière directe ou indirecte », des fonds pour commettre des attentats. Outre cette exigence de pénalisation, les Etats ont également l'obligation d'identifier les secteurs économiques les plus vulnérables au financement du ter-

rorisme et de se doter d'outils de renseignement spécialisés dans la traque des circuits financiers des organisations terroristes.

Cette obligation apparaît nécessaire si l'on veut endiguer le financement des groupes terroristes qui exploitent la violence et l'instabilité dans les foyers de tension. Certaines milices par exemple sont connues dans l'utilisation des sociétés écrans, notamment dans le domaine pharmaceutique et médical, en vue de cacher l'achat d'armes et de détourner les mesures de contrôle de blanchiment d'argent. Avec cette résolution, les pays sont enfin encouragés à agir contre l'anonymat des transactions et à contrôler les paiements par téléphone, les cartes prépayées, l'usage d'argent liquide, les cagnottes ou les crypto-monnaies.

L'impact de la lutte contre le financement du terrorisme sur les organisations humanitaires devra cependant être pris en compte dans l'arsenal répressif développé par les pays. Les actions des Ong sur le terrain ne risqueront pas d'être entravées au motif qu'elles aideraient indirectement des organisations terroristes. Pour traiter le mal à la racine, le partage du renseignement est absolument nécessaire car les flux financiers continuent à parvenir aux organisations terroristes, tant par des moyens lé-

gaux qu'illégaux. Ce partage du renseignement est particulièrement important en ce qui concerne l'information financière. On constate en effet qu'Al-Qaïda ou le groupe Etat islamique ne disparaissent pas, lorsque comme en Afghanistan, en Irak ou en Syrie ils perdent la guerre sur le terrain, mais qu'au contraire ils s'adaptent sans que leurs sources de financement ne se tarissent. La souscription d'un prêt à la consommation ou encore l'achat de billets d'avion pour un pays frontalier d'une zone du jihad peuvent être des indices révélateurs de la préparation logistique d'un passage à l'acte terroriste.

En quatre ans, la justice française a ainsi identifié près de 400 collecteurs de fonds établis dans des pays situés à proximité de la zone irako-syrienne. Ces intermédiaires financiers qui travaillent pour Daech ou Al-Qaïda recevaient des mandats-cash de type Western Union, d'un montant allant de quelques dizaines d'euros jusqu'à plusieurs milliers d'euros, mandats envoyés depuis une centaine de pays dans le monde pour être transférés ensuite à des combattants jihadistes. Selon Rémy Heitz, procureur chargé notamment des affaires terroristes en France, des enquêtes « ont démontré qu'en suivant l'argent, on suit des terroristes ».

Algérie : Ecartez Bouteflika suffira t-il à calmer la rue ?

AFP - Les dirigeants algériens qui ont tour à tour lâché Abdelaziz Bouteflika sauront ce vendredi, qui s'annonce comme une nouvelle journée test de grandes manifestations, si leur proposition de mise à l'écart du président suffit à apaiser la contestation populaire.

En prônant mardi dernier la mise en oeuvre de mécanismes constitutionnels pour écarter M. Bouteflika, le général Ahmed Gaïd Salah, chef d'état-major de l'armée depuis 15 ans et jusque-là soutien indéfectible du président, a rapidement rallié à sa cause l'essentiel de ceux qui étaient les plus zélés prosélytes du chef de l'Etat. Jeudi, Ali Haddad a annoncé sa démission du Forum des chefs d'entreprises (FCE), principale organisation patronale algérienne, qu'il présidait. Son organisation était devenue un instrument de soutien politique au chef de l'Etat et d'appui à sa candidature à un 5e mandat. Avant lui, c'est le Rassemblement national démocratique (RND), pilier de la majorité, qui a lâché Abdelaziz Bouteflika, par l'intermédiaire de son patron, Ahmed Ouyahia. Encore Premier ministre il y a moins d'un mois, celui-ci a demandé au chef de l'Etat de démissionner. Abdelmadjid Sidi Saïd, secrétaire général de l'UGTA, principale centrale syndicale du pays, qui chantait il y a peu encore les louanges du président, se range désormais lui aussi derrière la proposition du général Gaïd Salah. Seul le Front de libération nationale (FLN), l'ancien parti unique majoritaire à l'Assemblée, n'a pas encore déserté, mais les dissidences s'y font de plus en plus entendre. Et le centre de gravité du pouvoir semble s'être déplacé. Depuis deux jours, c'est la photo du général Gaïd Salah qui s'affiche en une du quotidien gouvernemental El Moudjahid. Relais des messages du pouvoir, le journal saluait dès mercredi la proposition du chef d'état-major.

Bissau: La nouvelle Assemblée désignera le Premier ministre le 18 avril

AFP - Les 102 nouveaux députés de Guinée-Bissau élus le 10 mars se réuniront pour la première fois le 18 avril pour prêter serment collectivement et désigneront un Premier ministre issu du parti victorieux, le Paigc, a-t-on appris jeudi de source parlementaire. A la fin de la séance, le nouveau président de l'Assemblée nationale doit envoyer au chef de l'Etat le nom du Premier ministre désigné par la majorité parlementaire, selon les textes en vigueur. Le président Vaz doit, dans les 48 heures, confirmer ce choix en nommant un nouveau Premier ministre par décret présidentiel ou demander à la majorité de lui proposer un autre chef de gouvernement. Les tractations se poursuivaient jeudi entre partis de la majorité en vue de la formation du gouvernement, selon des sources politiques qui ne faisaient pas état de contacts avec les partis de l'opposition pour un gouvernement élargi.

Trois morts lors d'une fusillade aux Comores, en pleine crise politique

AFP - La capitale du petit archipel des Comores a été secouée hier par une fusillade entre les forces de l'ordre et un groupe d'hommes armés qui a fait 3 morts, en pleine crise politique née de la réélection contestée du président Azali Assoumani. Les échanges de tirs ont éclaté dans l'après-midi autour de la principale caserne militaire de Moroni, juste après l'arrestation d'un chef de l'opposition qui refuse de reconnaître la victoire dimanche du colonel Azali. « L'objectif des assaillants était d'abattre le chef d'état-major. (...) La situation est sous contrôle de l'armée. Une enquête est en cours », a indiqué à la presse le ministre de l'Intérieur Mohamed Daoudou. Les rues de Moroni ont retrouvé leur calme en soirée, a constaté un journaliste de l'Afp.

Cinq migrants arrêtés accusés d'avoir détourné un pétrolier vers Malte

AFP - Cinq migrants soupçonnés d'avoir été les meneurs lors du détournement ont été arrêtés hier après l'arrivée à Malte du pétrolier ravitaillleur Elhiblu 1, détourné par des migrants qu'il avait secourus en mer, mais dont un commando de la marine maltaise a repris le contrôle dans la nuit. Ce navire de 52 mètres avait secouru mardi au large de la Libye 108 migrants à bord de deux canots en détresse signalés par un avion militaire européen. Mais alors qu'il s'approchait de Tripoli pour les débarquer mercredi, il a subitement fait demi-tour et mis le cap au nord.

Brexit : Feu vert à un troisième vote des députés sur l'accord de divorce

AFP - Le gouvernement britannique présentera aujourd'hui aux députés pour la troisième fois son accord de Brexit négocié avec Bruxelles, après avoir obtenu jeudi le feu vert du président de la Chambre des Communes pour l'organisation de ce vote. « La motion est nouvelle, substantiellement différente, et en conformité avec les conditions posées », a déclaré le speaker John Bercow. Il avait rejeté la tenue du vote la semaine dernière au motif que les députés ne pouvaient réexaminer un texte déjà rejeté au cours de la même session parlementaire. Pour contourner l'obstacle, le gouvernement a décidé de ne présenter vendredi au vote qu'une partie de l'accord, le Traité de retrait qui règle les questions de la frontière irlandaise, des droits des citoyens expatriés et la facture à régler par Londres – et d'en exclure la Déclaration politique sur la future relation du Royaume-Uni avec l'Union européenne. L'adoption du texte au parlement offrirait à Londres un report de la date du Brexit au 22 mai, soit à la veille des élections européennes.



Le massacre des Peuls au Mali doit être suivi d'une action internationale pour mettre fin à l'effusion de sang, selon Alioune Tine, expert indépendant des Nations unies. Il estime que l'Union africaine et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao) doivent organiser un sommet pour trouver des solutions.

« Je suis attristé par cette violence et j'exprime mes condoléances aux victimes et à leurs familles pour ces attaques qui ont eu lieu dans un contexte de tensions communautaires persistantes », a déclaré l'expert indépendant des Nations-Unies, Alioune Tine, sur la situation des droits de l'homme au Mali. Il s'exprimait sur la recrudescence de la violence dans ce pays d'Afrique de l'Ouest dont le point culminant a été le massacre d'au moins 160 personnes dans la région de Mopti, le 23 mars dernier. Ce carnage, estime-t-il, doit être suivi d'une nouvelle action internationale pour mettre fin à l'effusion de sang. « Il doit y avoir une enquête approfondie, rapide et impartiale et les responsables doivent être traduits en justice. La protection de la vie et le bien-être

des civils sont en jeu. J'appelle toutes les forces de sécurité sur le terrain, ainsi que les forces armées maliennes et la force des Nations Unies Minusma, à redoubler d'efforts pour protéger les civils », écrit M. Tine. Selon lui, il est essentiel que ces tensions intercommunautaires soient résolues de toute urgence si l'on veut éviter le risque de crimes contre l'humanité. Il appelle l'Union africaine et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao) à organiser un sommet pour trouver des solutions.

Alioune Tine a pris ses fonctions d'expert indépendant sur la situation des droits de l'homme au Mali le 1er mai 2018. A l'en croire, depuis janvier 2019,

Aly DIOUF

Santé & Environnement

BIODIVERSITE

8 221 espèces connues répertoriées au Sénégal

Les résultats du projet Système national d'information sur la biodiversité (SenBio-Infos), exécuté par un consortium de huit institutions de recherche, ont permis d'avoir une base de données sur la biodiversité au Sénégal qui compte environ 8.221 espèces connues.

D'après les données sur la biodiversité contenues dans les résultats du projet Système national d'information sur la biodiversité (Sen Bio-Infos), le Sénégal compte 8.221 espèces connues. Elles sont réparties entre les animaux (4.330), les végétaux (3641) et les champignons (250). Parmi les animaux, il est dénombré 1.400 espèces constituées de poissons, d'amphibiens, de reptiles, d'oiseaux, sans oublier les insectes. « Pour l'instant, nous avons collecté 54 137 enregistrements qui ne portent que sur des données ponctuelles collectées dans des écosystèmes du Sénégal », renseigne Dr Fatimata Niang Diop, assistante du projet Sen Bio-Infos et enseignante à l'Institut des sciences de l'environnement (Ise), lors de l'atelier de partage des résultats tenu le 28 mars à Dakar. Aujourd'hui, les collections sont énormes et il ne s'agit que d'une infime partie des données. « A priori, on peut dire que les résultats obtenus sont assez satisfaisants dans la mesure où ils peuvent nous permettre de procéder à une analyse préliminaire de la situation de certains sites », estime-t-elle.

Depuis 1998, aucune évaluation exhaustive des ressources

biologiques nationales n'a été entreprise. Il se posait ainsi un problème de centralisation, de traitement et de disponibilité des données sur la biodiversité au Sénégal. Pour mettre fin à cela, Sen Bio-Infos a vu le jour. Lancé en octobre 2016, ce projet a été exécuté par un consortium de huit institutions (Direction des parcs nationaux, Direction des Eaux et Forêts, Direction des aires marines communautaires protégées, Centre de suivi écologique, Ifan, l'Ise et les Départements de Mathématiques-Informatique et de Biologie animale de la Faculté des Sciences et techniques de l'Ucad) dans le but de centraliser les données dans le secteur.

Aucune disparition d'espèce majeure...

Présentant les résultats, Mme Diop soutient qu'ils portent essentiellement sur la mise en place d'une charte réglementaire pour l'accès et le partage des données avec les différentes institutions du consortium.

Le Pr Bienvenu Sambou, coordonnateur du projet Sen Bio-Infos et directeur de l'Ise, rappelle que les huit institutions du consortium qui gardaient leurs éléments ont collaboré



Le projet Senbio- infos a fourni une mine d'informations sur la biodiversité.

pour avoir une base de données plus exhaustive. « La principale préoccupation était de centraliser les données existantes. Les différentes institutions avaient leurs données, mais elles n'étaient pas centralisées », affirme-t-il. Au-delà de la centralisation de ces données sur la biodiversité, M. Sambou pense qu'il faut les numériser pour les partager correctement afin qu'ils puissent servir le développement durable et la protection de la biodiversité.

La représentante du ministre de l'Environnement et du Développement durable, Dr Diatou

Thiaw Niane, a confié que les résultats du projet sont d'une grande importance pour l'aide à la prise de décision dans le secteur.

A son avis, du fait de son importance et de ses enjeux, le Sénégal a consenti beaucoup d'efforts dans la préservation de la biodiversité à travers des politiques et des actions de conservation. D'ailleurs, un réseau d'aires marines protégées, riche d'une vingtaine de sites terrestres, marins et côtiers, a été aménagé pour la cause. Le directeur des Parcs nationaux, le colonel Abdoulaye Diop, partage les mêmes idées et précise

Oumar KANDE

AVIS D'APPEL D'OFFRES
ÉMISSION PAR ADJUDICATION
DU 01/04/19

BONS DU TRÉSOR

L'AGENCE UMOA-TITRES ET LE TRÉSOR DE CÔTE D'IVOIRE
portent à la connaissance du public qu'ils organisent un appel d'offres
Pour la cession de bons du Trésor dont les termes sont les suivants:

BONS DU TRÉSOR 364 JOURS

CARACTÉRISTIQUES DE L'OFFRE

EMETTEUR	: ÉTAT DE CÔTE D'IVOIRE
MONTANT MIS EN ADJUDICATION	: 30 000 MILLIONS DE FCFA
VALEUR NOMINALE UNITAIRE	: 1 MILLION DE FCFA
DURÉE	: 364 JOURS
TAUX D'INTÉRÊT	: MULTIPLES
DATE DE VALEUR	: MARDI 02 AVRIL 2019
ÉCHÉANCE	: LUNDI 30 MARS 2020

DÉPÔT DES SOUMISSIONS

Date : Lundi 01 avril 2019 à 10h30mn TU (Heure limite)

Les offres seront reçues
à travers l'application
SAGETIL-UMOA

Les titres émis sont remboursables le premier jour ouvré suivant la date d'échéance.
Les intérêts sont payables d'avance et précomptés sur la valeur nominale des bons.

Dakar, le 26 mars 2019

Le Directeur de l'Agence UMOA-Titres
M. Adrien DIOUF

Le Directeur Général du Trésor et de la Comptabilité
Publique de la République de Côte d'Ivoire
M. Konan Jacques ASSAHORE

Cette émission est organisée avec le concours de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest.
Pour plus d'informations, merci de contacter l'Agence UMOA-Titres:
email : adjudications@umoa-titres.org / Tel : +221 33 839 10 10 / Fax : +221 33 839 45 57

SANTE

«And Gueusseum» se réjouit de la mise en œuvre de certaines instructions présidentielles

Réunis en secrétariat exécutif permanent le 26 mars dernier, les responsables de l'Alliance des syndicats autonomes de la santé (Asas/And Gueusseum) se félicitent de l'exécution des instructions présidentielles. « Subséquemment à la rencontre du 11 janvier 2019 avec le président de la République, l'Asas se réjouit de la mise en œuvre effective de certaines instructions présidentielles relatives aux agents contractuels du ministère de la Santé et de l'Action sociale des programmes (Cobra, Jica et Gavi) entièrement renouvelés, de même que l'intégration de certains agents dans la fonction publique, en attendant le quota de 2019 pour le reste », écrivent Mbollo Dia Thiam et ces camarades dans un communiqué parvenu à la rédaction.

O. KANDE

ROUGEOLE

L'épidémie gagne le monde entier

AFP - Etat d'urgence dans une banlieue new-yorkaise, flambée des cas en Ukraine, épidémie meurrière à Madagascar... Maladie évitable, mais potentiellement mortelle, la rougeole resurgit un peu partout dans le monde, à cause d'une défiance envers les vaccins ou d'un mauvais accès aux soins. La rougeole est une maladie virale extrêmement contagieuse, plus qu'Ebola ou la grippe, et pour laquelle il n'existe pas de traitement curatif. Elle touche surtout les enfants, mais pas uniquement. Le virus, qui se propage quand les malades toussent ou éternuent, reste actif pendant 2 heures. L'Organisation mondiale de la santé (Oms) et l'Unicef ont lancé un cri d'alarme devant la recrudescence de cette maladie. La maladie se manifeste par une forte fièvre, puis une éruption de plaques. Elle est contagieuse quatre jours avant et après cette éruption. Souvent bénigne, elle peut toutefois entraîner des complications graves, respiratoires (infections pulmonaires) et neurologiques (encéphalites), en particulier chez les personnes fragiles.

PRODUITS ALIMENTAIRES

La Commission de contrôle tirée de sa léthargie

Pour réactiver la Commission de contrôle des produits alimentaires (Ccpa), le ministère du Commerce, de la Consommation, du Secteur informel et des Pme a organisé, hier, un atelier de réflexion sur sa restructuration de cette structure. L'objectif étant de mieux prendre en charge les préoccupations liées à la sécurité sanitaire des aliments.



La protection des consommateurs nécessite la mise en place d'un cadre juridique approprié mais surtout le fonctionnement d'instruments de contrôle et de suivi. C'est dans ce cadre que s'inscrit l'atelier de « réactivation » de la Commission de contrôle des produits alimentaires (Ccpa). L'initiative est du ministère du Commerce, de la Consommation, du Secteur informel et des Pme. Selon le secrétaire général dudit ministère, Makhtar Lakh, la mission dévolue au département est de protéger les consommateurs tant du point de vue de leur santé que de leur sécurité, et de préser-

ver leur pouvoir d'achat. La redynamisation de cet important outil de la politique gouvernementale en matière de protection des consommateurs entre dans cette perspective. Prévue à l'article 4 de la loi n° 66-48 du 27 mai 1966, la Ccpa joue un rôle capital dans la sécurité des produits alimentaires. Cependant, depuis quelques années, elle est en léthargie. Toutes ces raisons font croire à M. Lakh que la réactivation sans délai de cet instrument peut à la fois lui redonner son opérationnalité et son efficacité. « La multisectorialité du contrôle des aliments justifie la

mise en place d'une telle commission, eu égard à la récurrence des problèmes liés à la sécurité sanitaire des aliments. Ce besoin est plus actuel aujourd'hui. D'où l'intérêt de rationaliser et de mettre en synergie toutes les initiatives et actions disparates en matière de contrôle sanitaire des aliments », a avancé le secrétaire général du ministère du Commerce tout en magnifiant les innovations majeures apportées. Ces dernières sont axées sur l'opérationnalisation à travers l'institutionnalisation des brigades mixtes de surveillance et de veille sanitaire, la rationalisation et l'harmonisation des méthodes d'inspection et de contrôle sanitaires, ainsi que l'implication des départements sectoriels en charge de la sécurité sanitaire des aliments. L'érection de Commissions régionales de contrôle des produits alimentaires figure également sur le registre des innovations.

Pour sa part, le directeur du Commerce intérieur, Ousmane Mbaye, a insisté sur la nécessité de coordonner les actions afin de mieux prendre en charge les préoccupations liées à la sécurité sanitaire des produits alimentaires. « Actuellement, il ne se passe pas une semaine sans qu'un problème de sécurité sanitaire des aliments ne soit soulevé. C'est pour ces raisons qu'il faut impérativement mettre en place un cadre pour la coordination des actions », a-t-il soutenu.

Tata SANE

RESPONSABILITE SOCIETALE D'ENTREPRISE
La Sobo lance son programme

La protection de l'environnement doit engager des entreprises

recteur de cabinet du ministre de l'Environnement, à l'occasion du lancement du programme Rse de la Sobo, hier au siège de l'entreprise.

Selon le directeur général de la Sobo, Damien Baron, être un employeur responsable, c'est faire de la protection de ses collaborateurs, de leur famille et l'émergence des talents une priorité. «En relation avec les représentants du personnel, nous poursuivons cette dynamique en renforçant les systèmes de protection mis en place et en développant les compétences dont l'entreprise a besoin pour se développer durablement», a-t-il expliqué. Et, dans l'élaboration de cette politique Rse, la direction a impliqué toutes les composantes de l'entreprise.

Omar FEDIOR

REPUBLIQUE DU SENEGAL

MINISTÈRE DE LA GOUVERNANCE TERRITORIALE,
DU DEVELOPPEMENT ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

PROGRAMME DE CONSTRUCTION D'INFRASTRUCTURES FONCTIONNELLES DANS LES REGIONS DU SENEGAL

Financement : BCI 2019/ETAT DU SENEGAL

• Date : 29 mars 2019 • DRPCO No : 005/19

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le quotidien « LE SOLEIL » du 31 décembre 2018.

2. Dans le cadre de son programme d'investissement, le Gouvernement du Sénégal a décidé de doter toutes les communes du pays d'infrastructures fonctionnelles. Le financement du programme est inscrit dans le cadre du Fonds d'Equipement des Collectivités Territoriales. Ainsi, suite à la signature de la Convention entre l'AGETIP et le Ministère de la Gouvernance Territoriale, du Développement et de l'Aménagement du Territoire, le Ministre a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour le paiement au titre du marché des travaux de construction d'une salle polyvalente dans la Commune de Pékesse.

L'exécution du Programme a été déléguée à l'Agence d'Exécution des Travaux d'Intérêt Public contre le sous emploi (AGETIP) agissant en tant que maître d'ouvrage délégué pour le compte du Ministère de la Gouvernance Territoriale, du Développement et de l'Aménagement du Territoire.

3. L'Agence d'Exécution des Travaux d'Intérêt Public contre le sous emploi (AGETIP) sollicite à cet effet des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux de construction d'une salle polyvalente dans la Commune de Pékesse.

Les travaux sont en un lot unique et indivisible.

4. La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres ouvert tel que défini dans le Décret 2014-1212 du 22 septembre 2014 portant Code des Marchés Publics.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'Agence d'exécution des travaux d'intérêt public contre le sous

emploi (AGETIP), Fax : (221) 33 821 04 78, email : agetip@agetip.sn, adieng@agetip.sn, site web : www.agetip.sn et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : AGETIP, nouveau siège Route de l'Aéroport derrière Hôtel ONOMO, de 8 heures à 12 heures le matin et de 15 heures à 17 heures l'après midi.

6. Les exigences en matière de qualifications sont :

a) avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel moyen des activités de construction au cours des trois (3) années 2015, 2016 et 2017 d'un montant de F CFA 90 000 000.

Pour ce faire, le soumissionnaire devra fournir des états financiers certifiés des 3 exercices concernés ou les attestations de travaux réalisés signés par les maîtres d'ouvrages.

N.B. : Seuls les états financiers certifiés ou attestations de travaux réalisés signées par des maîtres d'ouvrages seront acceptés.

b) justifier d'un montant minimum de liquidités et/ou facilités de crédit net d'autres engagements contractuels de F CFA 22 500 000 (se conformer aux formulaires FIN 2.3 et 2.4)

N.B. : Seule une attestation de ligne de crédit ou de capacité financière délivrée par une banque agréée par le Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan sera acceptée

c) avoir une expérience d'entrepreneur principal ou sous traitant de travaux correspondant à au moins deux marchés de travaux de nature et de complexité similaire aux travaux objet du présent appel d'offres, d'un montant égal à au moins F CFA 50 000 000 au cours des cinq (5) dernières années (2014-2015-2016-2017 et 2018); et

d) disposer du matériel nécessaire

(voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées)
(e) disposer du personnel nécessaire (voir le dossier d'appel d'offres pour les informations détaillées)

N.B. : Le personnel clé doit produire une attestation de disponibilité permettant de confirmer sa participation dans le cadre de ce projet

(f) proposer un délai d'exécution maximum de 240 jours

N.B. : L'autorité contractante peut demander tout autre document prouvant l'authenticité des critères énumérés ci-dessus

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-après AGETIP, nouveau siège Route de l'Aéroport derrière Hôtel ONOMO, B.P. 143 contre un paiement non remboursable de F CFA 50 000. La méthode de paiement sera par cash. Le Dossier d'Appel d'Offres sera remis en mains propres ou adressé par courrier express.

8. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après AGETIP, nouveau siège Route de l'Aéroport derrière Hôtel ONOMO, B.P. 143 au plus tard le mardi 16 avril 2019 à 15 H 00 mn. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-après AGETIP, nouveau siège Route de l'Aéroport derrière Hôtel ONOMO à la salle de conférence au rez de chaussée, à 15 H 00 mn. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission délivrée par une banque ou un organisme financier agréé par le Ministère de l'Economie et des Finances et qui devra rester valide 28 jours après expiration de la validité de l'offre et être d'un montant de F CFA 1 000 000.

Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 120 jours à compter de la date limite de soumission.

Le Directeur Général

29 MARS 2019 - BN

Santé & Environnement

www.lesoleil.sn


ANNONCE AU MARCHE DES TITRES PUBLICS

RESULTATS DE L'EMISSION DE BONS ASSIMILABLES DU TRESOR DE CÔTE D'IVOIRE DU 26 MARS 2019

L'Agence UMOA-Titres (AUT), en collaboration avec la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), a organisé le mardi 26 mars 2019, à la demande de la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique de Côte d'Ivoire, l'émission de Bons Assimilables du Trésor à six (6) mois pour un montant de 30 milliards de FCFA.

Cette opération s'inscrit dans le cadre de l'exécution du programme d'émissions de titres publics de Côte d'Ivoire en conformité avec la stratégie à moyen et long terme de gestion de la dette.

L'adjudication ouverte le 26 mars 2019, suivant un système d'enchères à taux multiples, a enregistré les résultats ci-dessous :

Résultats de l'émission	
Montant global des soumissions (en FCFA)	18 260 000 000
Dont ONC	-
Montant retenu (en FCFA)	15 750 000 000
Dont ONC	-
Taux Marginal	5,5500%
Taux Moyen Pondéré	5,3782%
Rendement Moyen Pondéré (RMP)	5,5285%
Nombre soumissions	17
Nombre Participants directs	09
Taux de couverture	60,87%
Taux d'absorption	86,25%

L'Agence remercie, au nom du Trésor Public de Côte d'Ivoire, l'ensemble des investisseurs pour la confiance renouvelée et le soutien constant aux initiatives de financement des actions de développement dans l'Union.

Fait à Dakar, le 26 mars 2019

Le Directeur

Adrien DIOUF

BP : 4709 Dakar RP-Sénégal – Tel. : +221 33 839 10 10 – E-mail : agenceumotitres@umotitres.org

www.umotitres.org



ANNONCE AU MARCHE DES TITRES

RESULTATS DE L'EMISSION D'OBBLIGATIONS ASSIMILABLES DU TRESOR DU MALI DU 27 MARS 2019

L'Agence UMOA-Titres (AUT), en collaboration avec la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), a organisé le mercredi 27 mars 2019, à la demande de la Direction Nationale du Trésor et de la Comptabilité Publique du Mali, l'émission d'Obbligations Assimilables du Trésor à trois (03) ans pour un montant de 20 milliards.

Cette opération s'inscrit dans le cadre de l'exécution du programme d'émissions de titres publics du Mali en conformité avec la stratégie à moyen et long terme de gestion de la dette.

L'adjudication ouverte le 27 mars 2019, suivant un système d'enchères à prix multiples, a enregistré les résultats ci-dessous :

Résultats de l'émission	
Montant global des soumissions (en F FCFA)	52 943 700 000
Dont ONC	-
Montant retenu (en F CFA)	22 000 000 000
Dont ONC	-
Prix Marginal	9 605,0000
Prix Moyen Pondéré	9 666,9196
Rendement Moyen Pondéré	7,4217%
Nombre soumissions	46
Nombre Participants directs	24
Taux de couverture	264,72%
Taux d'absorption	41,55%

L'Agence remercie, au nom du Trésor Public du Mali, l'ensemble des investisseurs pour la confiance renouvelée et le soutien constant aux initiatives de financement des actions de développement dans l'Union.

Fait à Dakar, le 27 mars 2019

Le Directeur
Adrien DIOUF

BP : 4709 Dakar RP-Sénégal – Tel. : +221 33 839 10 10 – E-mail : agenceumotitres@umotitres.org

ASSAINISSEMENT

Le Togo va capitaliser les bonnes pratiques du Sénégal

La Direction de l'assainissement du ministère de l'Eau et de l'Hydraulique villageoise du Togo s'inspire de l'expérience du Sénégal en matière de planification des projets, de maintenance des ouvrages et de lutte contre les inondations.



Le Togo s'inspire de l'expérience sénégalaise.

Le partage des bonnes pratiques est une recommandation forte dans tous les domaines. L'échange d'expériences réduit le temps de mise en œuvre des projets et minimise les coûts. Dans le domaine de l'assainissement, l'Onas est de plus en plus sollicité en Afrique. La dernière mission de benchmarking est celle de la Direction de l'assainissement du ministère de l'Eau et de l'Hydraulique villageoise du Togo. Elle intervient au moment où ce pays s'apprête à exécuter de grands projets dans ce sous-secteur. « Nous sommes venus puiser l'expérience de l'Onas, s'inspirer de ses bonnes pratiques pour éviter les erreurs qu'il avait commises », justifie le directeur de l'Assainissement du Togo, Sémeglo Agbewonou Koffi.

Son service s'intéresse également à tout ce qui est lié à la programmation des activités à moyen et long terme, à la gestion et à l'entretien des ouvrages. Ces domaines sont essentiels pour la rentabilisation des investissements, vu que la rareté des ressources commande l'élaboration de politiques efficaces de maintenance des ouvrages.

Le directeur général de l'Onas, Lansana Gagny Sakho, considère que l'échange d'expériences fait désormais partie des missions de leur institution qui pourrait monnayer ce service. « Nous sommes en train de partager notre expérience avec le Togo. Nous pensons que nos homologues togolais sont satisfaits. Les réalités et les problèmes sont partout les mêmes.

Idrissa SANE

EBOLA EN RDC

Le seuil des 1 000 cas franchi

AFP - Plus de 1.000 personnes ont été contaminées par le virus Ebola (fièvre hémorragique) depuis le début de l'épidémie qui frappe l'Est de la République démocratique du Congo, la plus grave après celle en Afrique de l'Ouest en 2014. Depuis le début de l'épidémie déclarée le 1er août 2018, "le cumul des cas est de 1.009, dont 944 confirmés et 65 probables", a annoncé le ministère de la Santé dans son bulletin épidémiologique diffusé dimanche soir.

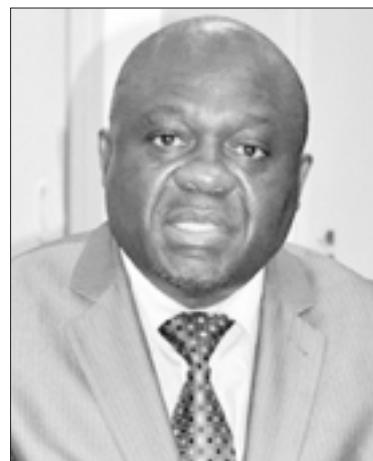
PLAN STRATEGIQUE DE DEVELOPPEMENT

Le Cames veut numériser ses programmes

Le Conseil africain et malgache de l'enseignement supérieur (Cames) va procéder à la numérisation de ses programmes, a annoncé Bertrand Mbatchi, secrétaire général de ladite institution. C'était lors d'une visite effectuée à l'Université virtuelle du Sénégal (Uvs).

En visite de travail, le 27 mars dernier, à l'Université virtuelle du Sénégal (Uvs), le secrétaire général du Conseil africain et malgache pour l'enseignement supérieur (Cames), Bertrand Mbatchi, a animé une conférence sur le thème : « Place de l'enseignement numérique dans le plan stratégique du Cames ». Le panel a réuni, autour du directeur de la Recherche et de l'Innovation, Amadou Thierno Gaye, et du coordonateur de l'Uvs, Moussa Lô, d'éminents universitaires venus des établissements d'enseignement supérieur du Sénégal.

Evoquant la place des technologies de l'information et de la communication dans l'enseignement, le Pr Mbatchi a insisté sur la nécessité de s'adapter à cette donne et de la prendre en compte dans la mise en œuvre du plan stratégique du Cames. Il a saisi l'occasion pour annoncer la volonté de l'institution de procéder à la numérisation de ses programmes.



Bertrand Mbatchi, secrétaire général du Cames

Il s'agit, selon lui, d'adapter le fonctionnement du Cames à l'ère du temps. Comme l'a souligné M. Mbatchi, depuis quelques années, le développement du numérique percuté l'ensemble des structures dans nos sociétés. « L'éducation, plus particulièrement l'enseignement supérieur, ne fait pas exception à ces mutations induites parce qu'Internet permet de mettre à

la disposition de chacun des savoirs. Et c'est finalement l'organisation même de notre système universitaire qui se voit interrogée », a-t-il argumenté.

Le secrétaire général du Cames est revenu sur les différents volets pris en compte dans le plan stratégique de développement de l'institution. Ces derniers tournent essentiellement autour du code d'éthique et de déontologie afin de renforcer la confiance avec les partenaires, de la modernisation de la gouvernance du Cames, de la dématérialisation de ses programmes, de la qualité et de l'évaluation.

Bertrand Mbatchi n'a pas manqué de magnifier la vision du Sénégal concernant l'introduction du numérique dans l'enseignement supérieur. Selon lui, elle permettra d'accroître le potentiel en capital humain de notre pays et a invité les Etats membres du Cames à s'inspirer du modèle sénégalais. Pour le coordonateur de l'Université virtuel du Sénégal (Uvs), Moussa Lô, il est possible de mettre le numérique au cœur de l'enseignement supérieur.

Magette Guèye DIEDHIOU

LANCEMENT DU BAROMETRE « JANGANDO »

Une enquête pour mesurer la qualité de l'éducation



Le camp Jérémie de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar a abrité, hier, le lancement des activités du baromètre « Jangando », un instrument qui vise à mesurer la qualité dans le secteur de l'éducation.

Le baromètre « Jangando » a officiellement démarré, hier, ses activités pour l'année 2019. Comme l'a indiqué le Dr Rokhaya Cissé, directrice du baromètre à la cérémonie de lancement, cette initiative vise à mesurer la qualité dans le secteur de l'éducation au Sénégal. « Nous voulons mesurer la qualité de l'éducation des enfants de 9 à 16 ans, même pour ceux qui ne sont pas scolarisés », a-t-elle souligné. L'enquête va également analyser la maîtrise de l'apprentissage et les conditions dans lesquelles il est dispensé. Pour y parvenir, les initiateurs

de projet ont mis en place un effectif de 500 bénévoles répartis dans les 45 départements du Sénégal. Selon Dr Cissé, l'enquête va cibler les ménages et non les écoles. Cela, afin de mesurer le niveau des enseignements chez les enfants à travers des questionnaires d'évaluation en lecture, en mathématiques et en culture générale. En effet, le baromètre « Jangando » publie des rapports annuels sur les résultats enregistrés sur le terrain. « Ils permettent de susciter une réaction de la part des autorités, pour une meilleure planification de notre système édu-

catif », a affirmé la directrice du baromètre. En 2018, par exemple, l'enquête a fait ressortir que 16 % des enfants âgés de 9 à 16 ans ont réussi les tests en lecture et que seuls 20 % ont correctement répondu aux questions de mathématiques. Pour la culture générale, 22 % des enfants interrogés ont réussi les tests. Les résultats notent également une disparité de niveau en fonction des régions, a indiqué Mme Rokhaya Cissé. À Kaffrine, Diourbel, Matam, Kaolack, Tambacounda et Kolda, ils ont été moins de 10 % à réussir les tests au moment où Ziguinchor et Kolda ont enregistré entre 20 et 30 % de taux de réussite.

Oumar NDONGO (stagiaire)

Education & Formation

ECOLE-ENTREPRISE

Des acteurs préconisent la réforme des contenus

Abordant, avant-hier, à Dakar, le thème de « L'impact de l'assurance qualité et de la recherche dans l'enseignement supérieur » à l'occasion de la 3ème édition de l'Académie internationale de conférence de l'Iam, des acteurs ont préconisé la réforme des contenus dans les écoles supérieures de formation.



Comme au Cpt, les étudiants doivent pouvoir intégrer facilement le monde du travail.

La 3ème édition de l'Académie internationale de conférence de l'Iam (Iam Academia International Conference) a été ouverte hier à Dakar. Cette année, les échanges ont tourné autour de l'assurance qualité et de la recherche sur l'enseignement supérieur. Evoquant le choix du thème, le directeur du Groupe Iam, Zacharia Tiemtoré, a souligné l'importance de la qualité dans l'enseignement supérieur, notamment dans la formation de la jeunesse africaine. Un avis qu'il partage avec le président du Groupe Iam, Moustapha Guirassy. Selon ce dernier, servir aux étudiants et au monde de l'entreprise de la qualité, à travers l'enseignement dans les établissements du supérieur, est une nécessité.

« Quand on parle d'excellence et de qualité, la finalité, c'est de servir le monde de l'entreprise. Et à ce niveau, il y a un gap en termes d'adéquation entre la formation et les exigences de l'entreprise. C'est là où nous devons être plus courageux, plus audacieux et aller vers les réformes du contenu », a indiqué M. Guirassy. A son avis, dans le secteur public, « beaucoup de

formations datent de longtemps et ne prennent pas en compte la particularité de nos entreprises ».

Mais, il a relevé l'excellence du travail de l'Autorité nationale d'assurance qualité de l'enseignement supérieur (Anaq-Sup) du Sénégal. « L'Anaq Sup est devenue une vraie autorité au sens noble et propre du terme. C'est aussi une autorité qui a un leadership en Afrique », a indiqué le président du Groupe Iam. Moustapha Guirassy d'inviter alors les acteurs à aller plus loin et faire en sorte que l'Anaq-Sup s'inscrive dans une dynamique d'accompagnement et pas seulement de surveillance. Ce faisant, il a suggéré que la structure intègre davantage des critères d'entreprise, tels que les certifications.

Venu présider l'événement, le secrétaire général du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, Moustapha Sow, a trouvé important de mettre en place des dispositifs de management de la qualité pour permettre une mise en conformité avec le cadre normatif établi.

Oumar KANDE

COMMUNIQUE

Faisant suite au piratage de mon adresse de messagerie Gmail et à la tentative d'usurpation de mon identité au travers de comptes frauduleux, j'invite tous ceux et celles qui pourraient être contactés par le biais de l'un quelconque de ces supports, pour quelque raison que ce soit, à faire preuve de la plus grande circonspection, en ne donnant suite à aucune sollicitation.

En tout état de cause, mes services habilités communiqueront en temps opportun, à l'ensemble de mes interlocuteurs, dans la sphère privée et publique, mes nouvelles coordonnées.

Le concerné

Mamadou Diagna NDIAYE

Idées & Réflexion

www.lesoleil.sn

LE SENEGAL AU RENDEZ-VOUS DE LA DEMOCRATIE

Aux grands moments de l'histoire, de grands événements

Par
Talibouye AIDARA

Communicant/Journaliste
Responsable Apr
Commune Kataba1
Email :
aidara.or.t@gmail.com

« Regard sur... Un grand pays, une grande démocratie » était le titre de l'édition du doyen Bara Diouf dans Le Soleil du mercredi 08 avril 2009, après les élections locales du 22 mars de la même année.

A travers sa plume, doyen Bara voulait montrer aux Sénégalais que les grands moments de l'histoire d'un peuple sont toujours marqués par de grands événements.

Témoin de l'évolution politique de notre cher pays de Senghor à Macky Sall, le républicain Bara Diouf disait : « De

demeure toujours Winston Churchill. Alors que l'Angleterre, seule sur son île était l'unique nation debout face à une Allemagne nazie triomphante, ce citoyen de la vieille Angleterre que n'avait ébranlé, en 1940, ni les défaites, ni les vicissitudes du moment, disait à son peuple souffrant pour appuyer et soutenir sa résistance : « Je ne vous demande que vos sueurs, que vos larmes et que votre sang » ! Quelle foi en la nation, en la Démocratie. Un moment n'est donc pas l'histoire, encore moins la fin de l'histoire, mais il ne peut être exclu de l'histoire en ce sens qu'il contient le message d'un peuple. Ceux qui, en ce 22 mars 2009, ont été ébranlés par leurs défaites à Dakar, à Saint-Louis, à Thiès, à Diourbel et à Kaolack ont le devoir de relire l'histoire et de s'en inspirer. »

Dix ans après, le même cas de figure s'est reproduit. Au soir du 24 février 2019, certaines localités d'un poids électoral important sont tombées sous l'escarcelle de l'opposition, mais sans véritablement empêcher la victoire éclatante du président sortant dès le 1er tour.

Cette élection a encore confirmé à la face du monde que notre pays occupe une place de choix dans le Carré restreint des grandes démocraties.

Pour preuve, les observateurs internationaux et nationaux ont, à l'unanimité, magnifié le bon déroulement de ces joutes électorales qui n'ont souffert d'aucun dysfonctionnement. Conforté par la vitalité démocratique qui demeure un gage de stabilité, le peuple sénégalais a toujours œuvré pour un Sénégal des valeurs. Cette maturité conquise de longues luttes et qui constitue une fierté en Afrique ne saurait s'éroder pour laisser place à une abdication du peuple qui, au contraire, cherche à perpétuer et à renforcer cet acquis.

FORMATION



*1ère des Grandes écoles françaises en Insertion professionnelle
*1er Bachelor Français pour son ouverture Internationale (L'ETUDIANT 2018)
*10ème Meilleur Programme Grande Ecole Français (QS Ranking 2019)
*52ème Meilleur Master International au Classement mondial (Financial Times 2018)

CONCOURS
Montpellier Business School
24, 25, 26 Avril 2019

Ne perdez pas de temps !
Contactez-nous pour vous inscrire au
33.868.31.17 / 77.629.64.44
c.diakhate@mbs-dakar.com

Modèle accompli et achevé de citoyenneté et de civisme, le peuple sénégalais s'est dressé en une véritable sentinelle pour contribuer, dans une large mesure, au succès de ces opérations électorales. L'administration, à pied d'œuvre, à son tour, s'est vue encore crédite d'un surcroit de professionnalisme pour une parfaite organisation de ce processus.

En réalité, pour paraphraser le doyen Diouf, les grands événements restent une jauge pour mesurer l'encrage démocratique d'un pays.

Malheureusement, certains hommes politiques n'ont pas encore compris ou font semblant de ne rien comprendre.

Ces derniers, qui se croient désormais les maîtres du temple, se lancent dans la manipulation et la diversion politique avec un soi-disant 3ème mandat du Président Macky Sall ou un gouvernement parallèle. Un faux débat. Oui ! Un faux débat. Mais, vous êtes en train de vous fourvoyer dans l'illusion et les mirages.

Vous avez joué une partie et vous l'avez gagnée, en ce sens que prendre Ziguinchor, Diourbel et Thiès, face à un pouvoir en place depuis sept ans, est déjà une victoire. Mais, elle n'est pas la fin de l'histoire.

Pour reprendre le doyen Bara, je dirais : « cette victoire est la confirmation de la solidarité des fibres morales qui fondent un grand peuple, des pratiques et vertus politiques qui articulent la marche d'un grand pays ; elle est surtout la religion autour de laquelle s'articule et vibre, pour l'éternité, une grande nation ».

C'est le sens qu'il faut donner au discours du Président Macky Sall lors de sa conférence de presse du 05 mars 2019 après la proclamation officielle des résultats. Je le cite : « A mes yeux, il n'y a eu ni vainqueur, ni vaincu.

A présent que la campagne électorale est définitivement terminée, je considère qu'il n'y a plus d'électeurs ou de camps marqués par des couleurs ou démarqués par des lignes partisanes. Je vois un seul camp, celui du Sénégal ». Malheurement, certains hommes politiques n'ont pas encore compris ou font semblant de ne rien comprendre.

Ces derniers, qui se croient désormais les maîtres du temple, se lancent dans la manipulation et la diversion politique avec un soi-disant 3ème mandat du Président Macky Sall ou un gouvernement parallèle. Un faux débat. Oui ! Un faux débat. Mais, vous êtes en train de vous fourvoyer dans l'illusion et les mirages.

Vous avez joué une partie et vous l'avez gagnée, en ce sens que prendre Ziguinchor, Diourbel et Thiès, face à un pouvoir en place depuis sept ans, est déjà une victoire. Mais, elle n'est pas la fin de l'histoire.

pour toujours, je demeure convaincu que seul le travail produit des résultats. Seul le travail nous fera avancer, surtout que la tâche est grandiose, passionnante et ardue. Elle nous engage toutes et tous, nul ne peut y arriver tout seul. C'est ensemble que nous réussirons. Nous pourrons labourer le champ de tous les possibles, conquérir de nouveaux horizons, consolider nos acquis et relever les défis devant nous ».

C'est dire que dans cette épreuve du 24 février 2019, le seul vainqueur, c'est la Démocratie sénégalaise.

J'interpellai encore Bara Diouf pour dire que « c'est l'élan, toujours plus fort, des citoyens vers l'union autour des grands idéaux de liberté, d'égalité et de quête toujours renouvelée de progrès scientifique et technique pour un Sénégal toujours plus grand, toujours plus beau, toujours plus développé au sein d'une Afrique qui est acculée à l'unité, malgré les obstacles et les freins que sont les ethnocentrismes, les conflits de religion et les intolérances qui sont la marque singulière d'un déficit de démocratie ».

**Vive la démocratie !
Vive la République !
Vive le Sénégal !**

Lettre d'un disciple à son maître spirituel

Par
**Serigne El Hadj
Mouhammedou
Abdoulaye CISSE**

**Guide spirituel
de la Dahira
Moutahabbina Fi Lâhi
Imam de la Grande
Mosquée Ihzaan
(Saint-Louis)**

Digne fils spirituel du « marabout des marabouts », qui le consacra, Serigne El Hadj Madior Cissé (qu'Allah soit Satisfait de lui) a merveilleusement enfilé les joyaux précieux de l'Islam auprès de son illustre Maître Serigne Babacar Sy (qu'Allah soit Satisfait de lui) pour s'élever, avec une bien rare réussite, dans la voie sublime de la Tidjania et atteindre un degré de mysticisme vénérable. Très cher Père, vénéré Guide, par votre savoir et votre érudition, vous avez séduit le monde islamique. Votre parfaite maîtrise du Coran, adossée sur votre sens admirable de l'équité et de la responsabilité, vous a donné l'autorité requise pour réunir autour de votre charismatique personnalité des musulmans d'origines diverses. Et sur ce, vous avez

apporté une contribution de taille au renforcement du patrimoine de ce foyer religieux par excellence que constitue, fort heureusement, notre chère Ville. Mieux, au-delà de Saint-Louis, du Sénégal, votre œuvre s'est étendue sur toute la Ummah qui vous en sera, à ne pas en douter, éternellement reconnaissante.

Aujourd'hui, vos enfants tout comme vos « talibés », partout dans le monde, s'apprennent, dans la grande ferveur, mais surtout dans la paix des coeurs et par des prières, à commémorer le centenaire de votre naissance. Oui paix et prières ! Ces deux concepts, comme vous aimiez nous les répéter, constituent « les deux facettes qui conditionnent l'existence et la conduite du musulman qui aspire à l'Ihsaan ou bienfaisance, stade suprême de la religion musulmane ». Et en excellent pédagogue soucieux de vous faire entendre, notamment par les jeunes, vous vous évertuez à réitérer ces propos à chaque fois que l'occasion vous en était offerte.

Ihsaan, mot que vous avez toujours sublimé au point de le symboliser par trois entités que vous avez créées par ce terme : une mosquée où convergent les musulmans aux heures de prières, une

Nous garderons précieusement ce legs tout en espérant pouvoir le perpétuer, comme vous l'avez toujours souhaité, et, évidemment, avec vos bénédictions.

Je ne pourrais terminer cette lettre, sans évoquer cette magnifique prière par laquelle vous aviez conclu, en août 1998, le numéro 5 du journal Ihzaan : « Fasse Allah que nous soyons parmi les connaisseurs dans la limite de nos capacités ; parmi ceux qui reconnaissent la grâce dont Il nous comble et sont conscients de Son contrôle permanent sur nous ; parmi ceux qui œuvrent en prévision de l'au-delà. »

Amine !

Incendie dans les marchés au Sénégal : la cause ou les causes ?

Par
Modiane SENE

**Ingénieur en Génie Civil
à la SSIC
Acteur de développement
économique et de
politique utile**
Email :
modianejunior89@yahoo.fr
ou modiane.sene@univ-thies.

Depuis quelques années, on assiste à des incendies récurrents dans des marchés au Sénégal qui se poursuivent et se ressemblent par leurs dégâts matériels et financiers. S'ils se différencient sur certains marchés, c'est par rapport uniquement au nombre de millions de FCfa réduits en cendre et en fumée.

L'incendie d'un marché, qui devrait être un véritable problème au Sénégal à cause des pertes engendrées, ne l'est plus du fait du phénomène récurrent et très pris à la légère par nos dirigeants ou intellectuels. Ceci devrait susciter beaucoup d'inquiétudes auprès de nos dirigeants, hommes politiques architectes, ingénieurs et chez tous les intellectuels de ce pays en voie de développement.

A l'analyse de la population sénégalaise (voir le nombre de commerçants), nos dirigeants, et plus particulièrement le ministre du Commerce, devraient s'engager

dans une dynamique du « plus jamais ça » dans nos marchés. Paradoxalement, cela n'est pas pour le moment le cas, de mon point de vue. Et dans un pays où la majorité de sa population active s'active dans le commerce et à travers les marchés du Sénégal, ce problème-là devrait être traité de façon définitive et qu'on en finisse pour de bon.

Par ailleurs, il faut noter que les incendies des marchés comme Thiaroye, Sandaga, Zinc de Kaolack, Sam de Thiès, Parc Lambaye de Pikine, Touba tawfekh, Marché Hlm 5 de Dakar et à cela s'ajoute récemment un autre incendie au niveau du marché Petersen de Dakar, sont de grosses pertes pour l'économie du pays et un véritable handicap qui freine le décolllement du commerce national et provoque la faillite et le retour au chômage de plusieurs jeunes très courageux qui gagnent leurs vies à la sueur de leurs fronts.

Ce phénomène, encouragé par la non-modernisation de nos marchés et avec les branchements anarchiques d'électricité, a augmenté le retard de notre économie avec des pertes énormes que nous subissons, depuis quelques années. Par cupidité ou par ignorance non moins grave, écoutant les interventions de nos dirigeants (certains maires de Dakar, le sous-préfet actuel de Dakar Plateau), de nombreux dirigeants préfèrent

dire que le problème est causé par nos commerçants à cause de leurs branchements anarchiques d'électricité. D'accord, mais à qui la faute ? Peut-être, c'est un problème de conception ou d'éducation ou de conscience. L'interprétation est libre et ouverte.

Selon moi, la cause de ces incendies est plus large que ça. En plus de ces branchements anarchiques notés, nous devons moderniser nos marchés pour les rendre plus aptes à satisfaire la population.

Au Sénégal, on rencontre beaucoup de problèmes dans les marchés : insécurités, sales-tés, odeurs, maladies, occupations des voies publiques, incendies, branchements ou occupation anarchique de la voie publique, vols, etc.

Mais aussi, ayant fréquenté nos marchés, j'ose dire que ces derniers ne respectent pas les règles ou les normes de construction, de sécurité, d'hygiène et de protection de l'environnement.

C'est ce qui m'a poussé, d'ailleurs, même lors de ma fin de formation de cycle ingénieur à Thiès en 2014, de proposer de faire mon projet de fin d'étude (Pfe) sur la conception et le dimensionnement d'un marché moderne à Thiès dénommé « Etoile de la Cité du Rail ».

Etant conscient que le rôle premier d'un ingénieur est de trouver des solutions pour les

problèmes rencontrés dans son propre pays ou dans l'environnement dans lequel il évolue, c'est ce qui m'a poussé à proposer un type de marché qui respecte les règles ou les normes de construction, de sécurité, d'hygiène et de protection de l'environnement dans la ville de Thiès après avoir noté plusieurs problèmes dans les marchés de la Cité du Rail et plus précisément le marché central de Thiès ou « marché de la mort », car ce marché, situé au cœur de la ville, menace la vie des populations riveraines et représente une véritable « bombe écologique et environnementale » qui allie insalubrité, insécurité et occupation anarchique de la voie publique.

Cette proposition est le fruit de ma propre réflexion pour réduire au maximum possible les insalubrités et les problèmes au niveau de nos marchés.

Je pense que le Sénégal doit trouver des solutions à ce phénomène avec ses ingénieurs et ses dirigeants !

Je pense aussi que la sécurité a une clé : la prévention.

Ainsi, devons-nous automatiquement construire des marchés modernes dignes de leurs noms pour promouvoir les échanges commerciaux, socio-économiques et culturels entre les populations des diverses localités de ce pays et de réduire au maximum possible ou éliminer totalement l'ensemble de ces problèmes.

Toutefois, reconnaissons que pour un projet, il peut y avoir plusieurs solutions, mais le plus important, c'est le respect des normes en vigueur et surtout la conciliation du rapport qualité-coût qui est très déterminant dans l'approche capitaliste.

Il y a donc toute une organisation à mettre en place pour lutter contre ce phénomène. Seulement, celui-ci persiste et j'ai l'impression que les dégâts ne sont pas lourds pour nos dirigeants.

A chaque incendie, on répète presque les mêmes choses, mais aucune mesure n'est prise.

Au Sénégal, on n'a pas de problèmes de gens qui parlent, mais on a un problème de gens qui agissent.

En tout cas, je ne pense pas qu'il y ait un pyromane dans la nature pour produire des incendies dans nos marchés. Donc, trouvons ou proposons des solutions.

Enfin, je vous rappelle, les causes de ce phénomène sont trop profondes et très complexes pour qu'on puisse les détailler dans un article de presse.

Nous demandons à tous les acteurs et surtout le ministre du commerce à la réflexion concernée de tous ceux qui sont concernés pour trouver une ou des solutions définitives à ce phénomène.

REPUBLIQUE DU SENEGAL

MINISTÈRE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU PLAN

Agence nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD)

Section 0. Avis de DRPCO

Agence nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD)

N° 02/DRPCO/2019

1. Cet Avis de demande de renseignements et de prix à compétition ouverte fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le journal le Soleil du Lundi 14 janvier 2019.

2. L'Agence nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) a obtenu dans le cadre de ses activités un budget du PAD et de la DGPSN et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif à l'achat de tablettes dans le cadre de la délimitation portuaire et de la DGPSN en 2 lots : F_DG_026.

3. L'Agence nationale de la Statistique et de la Démographie sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour l'achat de tablettes dans le cadre de la délimitation portuaire et de la DGPSN en 2 lots.

Lot 1 : Acquisition de tablettes avec option GPS dans le cadre de la délimitation portuaire.

Lot 2 : Acquisition de tablettes Surface GO dans le cadre de la DGPSN.

Les délais de livraison sont de vingt et un (21) jours au maximum après réception de la notification du marché.

4. La passation du Marché sera conduite par Demande de Renseignements et de Prix à Compétition Ouverte (DRPCO) telle que définie dans le Code des Marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'Agence nationale de la Statistique et de la Démo-

graphie; Monsieur Mamadou NIANG, Personne Responsable du Marché.

Adresse : Rocade Fann Cerf-volant-Colobane, Téléphone : 33 869 21 39, Email : mamadou.niang@ansd.sn;

Les candidats intéressés peuvent consulter le Dossier de demande de renseignements et de prix à compétition ouverte gratuitement tous les jours ouvrables le matin de 8 h 00 mn heures à 13 heures 00 mn et l'après-midi de 15 heures 00 mn à 17 heures 00 mn au niveau de la Direction de l'Administration générale et des Ressources Humaines (DAGRH), 6ème étage, pièce E11.

Un exemplaire du dossier sera disponible pour être consulté sur place par les candidats qui le souhaitent au niveau du Bureau des Achats Etage 06, pièce N° 11.

6. Les exigences en matière de qualification sont :

- fournir les références attestant au moins la réalisation d'un (01) marché de nature et de taille similaires pour chaque lot sur les cinq (05) dernières années 2014, 2015, 2016, 2017, 2018 ; joindre les attestations de service fait ou de bonne exécution avec les mentions sur l'année d'exécution du marché et le montant
- Fournir les autorisations de fabricant pour chaque lot ou un certificat d'authenticité ou un engagement sur l'honneur à livrer les fournitures avec le certificat d'authenticité
- Pour les candidats qui comptent soumissionner pour les deux (2) lots, fournir les états financiers certifiés par un cabinet d'expertise comptable agréé par l'ONECCA pour les

années 2015, 2016 et 2017 pouvant justifier d'une assise financière solide du candidat accompagnés du rapport de présentation ou de l'attestation datée et signée par l'expert-comptable.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier de la DRPCO complet en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-après : « Monsieur Mamadou NIANG, Personne Responsable du Marché, Agence nationale de la Statistique et de la Démographie », Adresse : Rocade Fann Bel Air, cerf-volant, contre un paiement non remboursable de **vingt-cinq mille (25 000) Francs CFA**. La méthode de paiement se fera par espèces. Le document de la DRPCO sera remis physiquement contre quittance du paiement délivrée par le caissier.

8. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : Agence nationale de la Statistique et de la Démographie; Secrétariat du Directeur général Adjoint : Etage 07 pièce n°04 au plus tard le lundi 15 avril 2019 à 10 h 00 mn. Les offres soumises après la date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats qui le souhaitent, à l'adresse ci-après : « Salle de conférence du 7ème étage de l'ANSD » Lundi 15 avril 2019 à 10 h 00 mn.

Les offres demeureront valides pendant une durée de soixante (60) jours à compter de la date limite de soumission.

Pour le Directeur général et par délégation
La Personne Responsable du Marché

BRÈVES

ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES DU SENEGAL
Serigne Moustapha Kâ, nouveau président



L'Ordre des experts comptables du Sénégal vient d'élire son nouveau président en la personne de Serigne Moustapha Kâ, pour un mandat de trois ans, à l'issue d'une élection qui l'a opposé à Marie Bâ, présidente sortante. « Serigne Moustapha Kâ est un expert-comptable diplômé qui a eu à occuper plusieurs fonctions au sein de l'Ordre des experts comptables du Sénégal, notamment le poste de secrétaire général », indique un communiqué. La même source précise que « le nouveau président des experts comptables a une vision qui consiste à « recentrer les activités de l'ordre au cœur de sa mission d'intérêt public pour faire émerger une profession comptable forte, attractive, crédible et respectée, au service du développement du Sénégal ». Le nouveau président ambitionne également d'accompagner et de mieux protéger cette profession. Il entend aussi « favoriser le développement des missions », « mieux faire connaître la profession à travers une communication professionnelle de masse » et « réaffirmer la place de la profession sur le plan national et international ».

PRIX AL-SUMAIT 2019 Une trentaine de candidatures reçues

La Fondation du Koweït pour l'avancement des sciences (Kfas) annonce avoir reçu près de 30 candidatures du monde entier pour la catégorie Sécurité alimentaire du Prix Al-Sumait 2019 pour le développement de l'Afrique. Les candidatures pour ce prix d'un million de dollars fermeront fin avril 2019. Ce prix récompense des avancées significatives dans les catégories de la santé, de la sécurité alimentaire et de l'éducation en Afrique. Annoncé par l'émir de l'État du Koweït, Cheikh Sabah Al-Ahmad Al-Jaber Al-Sabah, en novembre 2013 lors du 3ème Sommet arabo-africain, ce Prix a pour l'objectif de la santé Al-Sumait est de contribuer, de manière significative, à la résolution des problèmes de développement sanitaire auxquels font face les nations africaines.

SUPPRESSION DE LA TVA SUR LE LAIT LOCAL

Le décret est dans le circuit

La suppression de la Tva sur le lait local, une vieille revendication des acteurs de la filière, est sur le point de se réaliser. « Le décret est déjà signé et est dans le circuit du ministère de l'Economie, des Finances et du Plan », renseigne le président du comité ad-hoc de l'interprofession laitière.

En 2017, lors de la Journée nationale de l'élevage à Kolda, le président de la République s'était solennellement engagé à supprimer la taxe sur la valeur ajouté (Tva) sur le lait local pasteurisé. Engagement qu'il a réitéré le 24 novembre 2018, lors d'une cérémonie de remise de financement de la Délégation générale à l'entrepreneuriat rapide des femmes et des jeunes (Der/Fj) à Diamniadio, grâce au plaidoyer de Bagoré Bathily, fondateur de La laiterie du Berger. Les choses semblent évoluer positivement, à en croire Ousmane Ndiaye, président du comité ad-hoc de l'interprofession laitière qui regroupe l'ensemble des industriels et des petits producteurs.

Joint au téléphone, il renseigne : « j'ai eu des informations selon lesquelles le décret est déjà signé et est dans les circuits du ministère des Finances ». L'objectif est de réduire la facture laitière à l'importation. Il faut rappeler que 90 % du lait vendu au Sénégal est importé sous forme de poudre pour une facture avoisinant les 60 milliards de FCfa par an, d'après les estimations de l'Agence nationale de la statistique et de la démographie (Ansdc), soit le deuxième poste d'importation après le riz.



Cette mesure permettra aussi de booster une filière locale plombée par une fiscalité peu avantageuse. En effet, le lait en poudre importé est taxé à 5 %, alors que le lait local pasteurisé l'est à 18 %. « Ce qui pose un problème de compétitivité pour les industriels locaux. Pour équilibrer donc le marché, il fallait supprimer la Tva

sur le lait local pasteurisé », explique Ousmane Ndiaye. Toutefois, cette taxe ne concerne que les deux industriels, à savoir La laiterie du Berger (qui commercialise Dolima) et Kirène (Candia). Les petites unités de transformation laitière ne payant que la Contribution globale unique (Cgu) annuellement, soit entre 60.000 et 100.000 FCfa par an.

Seydou KA

Si elle entre effectivement en vigueur, cette mesure constituera un vrai coup de pouce pour la filière locale qui peine à prendre ses marques face à la concurrence extérieure. « Tant que nous aurons des entrepreneurs dynamiques et engagés, l'Etat sera à vos côtés », avait assuré Macky Sall à Bagoré Bathily.

VISITE DE TRAVAIL DE BRUNO LE MAIRE Quand la France promeut les jeunes entrepreneurs africains

Bruno Le Maire séjourne actuellement au Sénégal dans le cadre d'une tournée africaine de 48 heures qui l'a conduit respectivement au Niger puis au Sénégal. La visite à Dakar du ministre français de l'Economie entre dans la concrétisation des engagements de la France pour accompagner la révolution de l'entrepreneuriat et de l'innovation en Afrique.

Aujourd'hui, à 9h 45, Bruno Le Maire procédera, avec son homologue sénégalais Amadou Bâ, ministre de l'Economie, des Finances et du Plan, au lancement de l'Initiative « Choose Africa » pour les Start-up, les Tpe et les Pme à la Chambre de commerce, d'industrie et d'agriculture de Dakar (Cciad).

Pour accompagner et financer les projets des start-up, Tpe et Pme sur le continent africain, la France a dégagé un fonds spécial de plus de 2,5 milliards d'euros à l'horizon 2022. Plus de 10.000 entreprises africaines pourront prétendre à ce fonds destiné à accompagner leurs projets de développement au cours des trois prochaines années. Le choix du Sénégal pour le lancement de l'initiative « Choose Africa » est motivé par la particularité et la richesse des relations bilatérales avec la France, notamment dans le cadre d'un partenariat économique important.

Tôt le matin, à la Résidence de France, Bruno Le Maire aura un échange avec les entreprises françaises présentes au Sénégal avant de se rendre au ministère de l'Economie, des Finances et du

Plan pour s'entretenir avec son homologue sénégalais Amadou Bâ pour faire un tour d'horizon sur la coopération économique entre les deux pays notamment sur la concrétisation des engagements pris par la France lors du dernier groupe consultatif de Paris pour accompagner la deuxième phase du Plan Sénégal émergent. Bruno Le Maire visitera ensuite le site du Train express régional (Ter) avant d'être reçu par le Président Macky Sall en fin de matinée au Palais de la République. En début d'après midi, M. Le Maire s'envolera pour Saint-Louis où la France s'est également engagée aux côtés du Sénégal dans la lutte contre l'érosion côtière.

Hier, le ministre français de l'Economie et des Finances était à Niamey (Niger) où il a pris part à la rencontre des ministres des Finances de la zone franc. Cette rencontre a permis aux ministres des Finances, gouverneurs des banques centrales et présidents des institutions régionales d'évoquer les sujets qui agitent l'actualité économique et financière de la zone.

Ousmane Noël MBAYE

REGLEMENTAIRE BANCAIRE BAILE II ET BAILE III La Bceao invite les Pme à plus de transparence pour avoir des prêts

Les Petites et moyennes entreprises (Pme) devront faire preuve davantage de transparence pour bénéficier de crédits dans les banques, avec les dispositifs Bâle II et Bâle III. Appliquées dans l'espace de l'Union monétaire ouest-africaine (Umoa), ces règlementations bancaires appellent à plus d'adaptation des Pme.

Les Petites et moyennes entreprises (Pme) n'auront pas beaucoup de difficultés à trouver des financements dans les banques avec les dispositifs prudentiels Bâle II et Bâle III. Les conditionalités demandées par les banques avec ces nouveaux dispositifs, c'est davantage de transparence dans les informations fournies par les Pme. Normes de réglementation bancaires, Bâle II et Bâle III constituent des dispositifs prudentiels destinés à mieux appréhender les risques bancaires et principalement le risque de crédit ou de contrepartie et les exigences pour garantir un niveau minimum de capitaux propres, afin d'assurer la solidité financière. Selon François Sène, directeur de l'Agence principale de la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Bceao), François Sène, a présenté Bâle II et III comme des dispositifs qui intègrent les nouveaux risques de contrepartie. « Quels sont les risques de financement que les banques vont rencontrer lorsqu'elles vont prêter à un client solvable qui démarre ou qui n'a pas encore d'expérience dans le domaine », s'est-il demandé. « Tous ces risques doivent être appréhendés de manière différente et ne pas classer toutes les Pme dans un même palier. Il faut que nous les apprécions, les évaluons », a-t-il ajouté.

Ces concertations avec le secteur privé sont des occasions, selon le président de la Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture de Dakar (Cciad), Dr Daouda Thiam, de susciter le débat chez les décideurs et acteurs économiques pour une réelle prise en compte des préoccupations des entreprises.

Oumar NDIAYE

EMPLOI ET TRANSFORMATION DIGITALE

Le Cnp pose le débat de la protection des données personnelles en entreprise

Le Conseil national du patronat (Cnp) a organisé, hier, une rencontre de sensibilisation sur la sécurisation et la confidentialité des données personnelles en entreprise dans un contexte de transformation digitale.

C'est connu, l'avènement de l'ère numérique a bousculé toutes les habitudes. Et le monde de l'entreprise n'échappe pas à cette révolution notamment en ce qui concerne la gestion des données personnelles des employés. Cette question peut, parfois, être source de conflit entre patrons et salariés. D'ailleurs, la Commission nationale de protection des données personnelles (Cdp) reçoit régulièrement des plaintes d'employés pas du tout contents de la violation de leur liberté dans les entreprises avec l'installation impromptue de caméras de surveillance ou l'usage qui est fait de leurs données personnelles. « La Cdp a dû, très souvent, se mettre en travers des salariés vis-à-vis de leurs patrons parce que tout simplement ils estiment que leurs données personnelles sont galvaudées, que leurs droits à l'intérieur de l'entreprise ne sont pas garantis parce que la vidéosurveillance est installée sans qu'ils en soient informés, ou que cela a été mis sans respecter leur liberté. Quand on interpelle les employeurs de ces problèmes, on se rend compte que c'est plus par méconnaissance de la loi qu'une volonté de faire mal. C'est dire qu'il faut développer une culture de la protection des données personnelles. On ne doit plus les prendre à la légère. C'est un moyen de préserver aussi des emplois et de rendre compétitives nos entreprises », a confié Awa Ndiaye, présidente de la Cdp.

L'ancienne ministre de la Femme a fait cette invite, hier à Dakar, lors de l'atelier de sensibilisation et d'échanges sur le thème : « l'emploi face à la transformation digitale : sécurisation et confidentialité des données

personnelles », organisé par le Conseil national du patronat du Sénégal (Cnp).

Au-delà du strict respect du droit et de la liberté des travailleurs au sein de l'entreprise, les données personnelles se trouvent même, aujourd'hui, au cœur des dispositifs du commerce international, a précisé Mme Ndiaye. Elle exhorte les entreprises sénégalaises à s'adapter à ce nouvel environnement juridique et promet l'accompagnement de la Cdp pour leur permettre d'être en conformité avec la loi nationale et internationale. « La donnée personnelle est une valeur inestimable. Ce n'est plus simplement un outil d'identification, elle est aussi une richesse pour les entreprises. C'est un souci de droit par rapport aux salariés, par rapport à la bonne entente et à la bonne tenue que les Drh doivent avoir vis-à-vis des salariés », a-t-elle ajouté.

Ibrahima Mbaye, président de l'Association sénégalaise des professionnels des ressources humaines (Asprh) admet que la digitalisation est un « sujet de questionnement et d'inquiétudes » pour les dirigeants d'entreprise et que les acteurs des ressources humaines sont interpellés au premier plan. Entre autres remèdes aux dangers liés à la transformation digitale (piratages, attaques de grande ampleur, vols de données personnelles, cyberattaques...), il invite les entreprises à s'équiper de solutions mobiles et immobiles à travers des technologies connectées. « Assurer la confidentialité et la sécurité des données personnelles n'est plus une option mais plutôt une exigence (...). Les Drh sont appelés à dévelop-



Baïdy Agne, Président du Cnp

per de nouvelles approches qui passent par une appréciation de la cartographie des risques auxquels elles sont exposées », a plaidé Ibrahima Mbaye.

Du côté du Cnp représenté par son vice-président Aimé Sène, on se félicite de cette rencontre qui, « au regard des enjeux qu'elle revêt pour le secteur privé », est d'une grande importance car devant « favoriser une amélioration dans la prise de conscience de l'existence de la Cdp mais aussi de la législation élaborée depuis 2008 ». **Elhadji Ibrahima THIAM**

AGRICULTURE

Bientôt le lancement du projet insertion et emploi des jeunes

La Fao et le Fida envisagent de mettre en place bientôt le projet dénommé « Insertion et emploi des jeunes (Pie-J) dans l'agriculture ». D'un coût de 35 milliards de FCfa, cette initiative va impacter 200.000 personnes.

Chaque année, plus de 260.000 jeunes arrivent sur le marché de l'emploi au Sénégal, alors qu'au même moment, l'offre d'insertion est de plus en plus réduite. Des études ont montré que le secteur agricole regorge de niches d'emplois et d'opportunités d'insertion. La formulation du projet « Insertion et emploi des jeunes (Pie-J) dans l'agriculture » par l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (Fao) et le Fonds international de développement agricole (Fida) au profit du Sénégal s'inscrit dans ce contexte. Ce projet va impacter 200.000 personnes directement et indirectement à travers le pays.



renforcement de capacités. Le directeur pays et représentant du Fida en Afrique de l'Ouest, Benoit Thierry, rappelle que « la plupart des succès en Asie viennent de ces pays qui ont gardé la petite agriculture. Nous souhaitons une agriculture qui nourrisse, emploie et enrichisse le producteur et son pays », a-t-il déclaré. D'autant plus que d'ici à 35 ans, a-t-il poursuivi, « il y aura des milliards de personnes en Afrique avec un besoin en nourriture immense. Pour nourrir ce monde, il faut multiplier la production agricole par 5 », a affirmé Benoit Thierry.

Il répond, selon Lazare Hoton de la division du centre d'investissement (Tci)-Afrique de la Fao, à une demande conjointe du gouvernement du Sénégal et du Fida. Il s'exprimait, hier, à l'ouverture de l'atelier de partage d'expériences Sud-Sud de promotion de l'emploi des jeunes dans l'agriculture.

Lazare Hoton a souligné que ce projet vise principalement à faciliter l'insertion des jeunes à travers des dispositifs d'accompagnement, de moyens et de

Souleymane Diam SY

PROGRAMME D'ENTREPRENEURIAT DE LA FONDATION TONY ELUMELU 14 Sénégalais sélectionnés

Quatorze Sénégalais font partie des 3.050 entrepreneurs africains retenus par la Fondation Tony Elumelu pour la 5ème édition de son programme d'entrepreneuriat. Les résultats ont été publiés le 22 mars dernier, à Abuja, au Nigeria.

La Fondation Tony Elumelu (Tef) vient d'accorder à 3.050 entrepreneurs africains, issus des 54 pays du continent, des opportunités pour booster leurs activités. Quatorze Sénégalais sur les 275 à avoir postulé ont été retenus pour cette 5ème édition du Programme d'entrepreneuriat qui s'appuie sur un budget de 100 millions de dollars échelonné sur 10 ans.

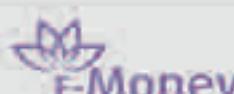
Les entrepreneurs sélectionnés, qui bénéficient de nouvelles opportunités financières, vont recevoir, chacun, selon les initiateurs, un capital de démarrage non remboursable de 5.000 dollars, un accès à des mentors et un programme de formation commerciale de 12 semaines, directement axé sur les besoins des entrepreneurs africains. La cérémonie de remise des financements est prévue les 26 et 27 juillet au Nigeria, lors d'un forum qui rassemble, chaque année, les acteurs de l'entrepreneuriat sur le continent.

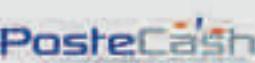
Matel BOCOUM




DU 25 AU 30 MARS

Rechargez votre carte Rapido à partir de 5 000 FCFA et gagnez 20% du montant rechargeé dans nos ESPACES CLIENTS RAPIDO, et chez nos PARTENAIRES :














N'attendez plus !!

RECHARGEZ VOTRE CARTE RAPIDO & GAGNEZ 20% DE BONUS RAPIDO.

INFO LINE 22 889 14 85

Société & Faits divers

www.lesoleil.sn

CEREMONIE OFFICIELLE DU 67^{EME} MAGAL DE POROKHANE

L'Etat va accompagner le développement de la cité religieuse

Le ministre de l'Intérieur et de la Sécurité publique, Aly Ngouille Ndiaye, a réitéré, hier, au cours de la cérémonie officielle du Magal de Porokhane, l'engagement du président de la République à soutenir le développement de la cité religieuse. Il était à la tête d'une importante délégation gouvernementale pour cette manifestation qui prend de plus en plus de l'ampleur.

La 67ème édition du Magal de Porokhane célébrant la figure de Mame Diarra Bousso, mère de Cheikh Ahmadou Bamba, fondateur du Mouridisme, a été l'occasion pour des centaines de milliers de fidèles de se rendre compte de l'extension vertigineuse de cette cité religieuse dans le département de Nioro. Avec son centre de conférences ultramoderne, sa maison des hôtes aux commodités unanimement saluées et l'élargissement de la grande mosquée..., les chantiers fleurissent dans cette partie septentrionale de la région de Kaolack. Sur la route, une voie de contournement au nord de la commune et l'élargissement de la bretelle venant de Nioro renseignent sur l'ampleur des travaux de voirie de l'ancien village paisible où ont vécu Mame Mor Anta Sali et son épouse Mame Diarra, les descendants de Khadimou Rassoul. Les origines de la cité et son développement ont été au cœur de



l'adresse du chef de la délégation officielle, le ministre Aly Ngouille Ndiaye. Emissaire du président Macky Sall, il a réitéré l'engagement du chef de l'Etat à accompagner le développement de la cité religieuse de Porokhane dont le Magal dédié à la sainte Mame Diarra Bousso fait confluencer plus d'un million de fidèles vers la cité. « Le président a initié d'importants travaux d'infrastructures dont celui de l'assainissement de la ville située dans une zone de dépression, la construction d'une salle de conférences qui sera à terme la grande bibliothèque de Porokhane, le musée Mame Diarra Bousso, une salle de réception de 575 m², l'école Serigne Moustapha Bassirou Mbacké.

L'élaboration du plan directeur d'urbanisme, un plan de détail, de lotissement seront disponibles d'ici trois mois et une esplanade de 1000 m² », a détaillé le ministre de l'Intérieur. Selon lui, le président Macky Sall a donné des

instructions fermes à tous ses collaborateurs pour que l'Etat accompagne le développement de la cité religieuse de Porokhane. Il a remercié le Khalife Cheikh Moumadou Mountakha Mbacké pour ses prières en faveur de la paix et de la stabilité du Sénégal et sa relation de confiance avec le président Macky Sall.

Le porte-parole de Touba, Serigne Bass Abdou Khadre, a confirmé dans son intervention, au nom du Khalife, le respect de tous les engagements pris au nom de l'Etat au cours du Comité régional de développement (Crd) préparatoire à cette manifestation religieuse. Il a magnifié le soutien apporté par les pouvoirs publics pour faire de Porokhane une cité digne de l'aura de Mame Diarra Bousso. Cheikh Bass a invité les fidèles à suivre l'exemple de cette sainte dame qui, par son dévouement exceptionnel à son époux, a ouvert la voie à l'avènement du Mouridisme.

Elimane FALL

Porokhane, un Touba bis

La cité religieuse de Porokhane accueille, au fil des ans, un nombre impressionnant de fidèles venus célébrer l'œuvre de Mame Diarra Bousso, la mère du fondateur du mouridisme. A l'exemple de sa sœur jumelle au cœur du Baol, le petit village construit sur une cuvette au sud du département de Nioro au début du 19ème siècle s'agrandit à vue d'œil. Il sera doté bientôt d'un plan directeur d'assainissement, d'un plan de lotissement, entre autres. « Officiellement il y a une dizaine de milliers

de résidents à Porokhane, mais pour les besoins du Magal, nous accueillons plus de 1,5 million de fidèles. Et contrairement à Touba, ces derniers peuvent rester sur place plus d'une semaine. Heureusement que l'Etat nous soutient dans des travaux d'infrastructures pour faire face à cet afflux de pèlerins en prenant exemple sur ce qui se fait à Touba. Il y a une professionnalisation de l'organisation du Magal dans tous ses aspects », note Niane Sall, le coordonnateur du comité d'organisation.

E. FALL

Une large couverture médiatique

A l'instar des grandes manifestations religieuses telles que le Magal de Touba ou le Gamou de Tivaoune, celle de Porokhane donne lieu à une forte médiatisation. Les grands groupes de presse couvrent largement l'événement en déployant des moyens techniques et des équipes sur place. Bassirou Ndiaye, président de la commission commu-

nique au sein du comité d'organisation, parle d'une cinquantaine d'organes représentés dont une majorité de sites d'information. Au total, près de 150 reporters et techniciens sont déployés sur le terrain pour des émissions, des reportages ou la transmission en direct de la cérémonie religieuse.

E. FALL

SOKHNA MARIAMA BOUSSO « DIARATOULAH »

L'incarnation des belles vertus

Des milliers de fidèles se sont rendus à Porokhane hier pour célébrer la femme de vertu et de grande noblesse d'âme qu'était Sokhna Mariama Bousso « Diaratoulah », mère de l'honoré Cheikh Ahmadou Bamba. Nous revenons sur la vie de cette dame exemplaire.

Sokhna Mariama Bousso, surnommée « Diarratoullah » (la voisine de Dieu), est née en l'an 1250 de l'Hégire (1833). Elle est la fille de Sokhna Asta Walo Mbacké (Nawel) et de Serigne Mouhamadou Bousso. La vertueuse Sokhna Asta Walo était fille d'Ahmadou Sokhna Bousso Mbacké, qui, lui-même, était fils de Mame Maharam Mbacké. Elle était une femme qui a consacré toute sa vie à l'adoration de Dieu et à la transmission des connaissances islamiques. Par son père Mouhamadou Bousso, fils de Hamad, fils d'Aliou Bousso, Sokhna Diarra descend directement d'une lignée dont l'origine chérifienne attestée remonte jusqu'à l'Imam Hassan (petit-fils du Prophète Mouhammed (Saws)), fils de Ali, fils de Abu Talib.

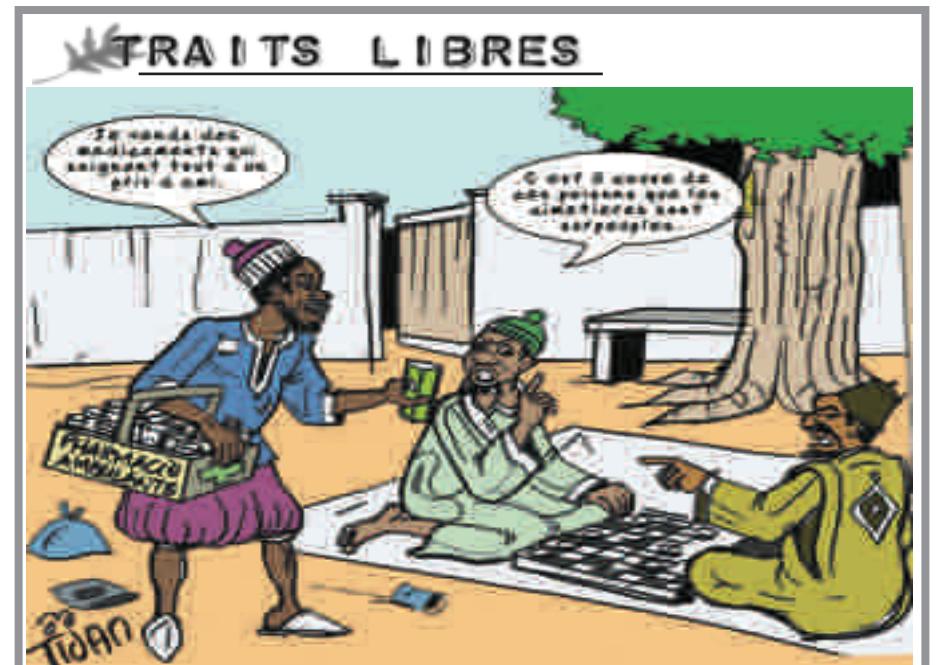
Sokhna Diarra est l'exemple de la femme idéale en Islam. Sa mère était une femme qui a consacré toute sa longue vie à l'adoration de Dieu et à la transmission des connaissances islamiques. Elle descend directement, selon Serigne Dame Sylla, grand érudit et conférencier de la communauté mouride, d'une lignée dont l'origine chérifienne attestée remonte jusqu'à l'Imam Hassan (petit-fils du Prophète Mouhammed). Sokhna Mariama Bousso a été très tôt éduquée dans la pure tradition musulmane par sa mère. Elle a maîtrisé le Coran sous la férule de cette dernière et a allié les sciences théologiques aux tâches quotidiennes inhérentes à la vie d'une femme dans la société.

Progéniture exceptionnelle

Elle s'est, à bas âge, drapée des vertus musulmanes : le savoir, la piété, la droiture, la soumission exclusive à Dieu. L'illustre âme s'est singularisée, au sein de sa famille, par sa douceur, sa gentillesse, son affabilité et sa disponibilité envers tous. Son engagement et sa détermination à se conformer, quoiqu'il advienne, aux instructions de la charia sont connus de tous et chantés par les grands poètes mourides. Elle menait une intense activité pieuse qui n'a pas entravé sa soumission totale à Serigne Mor Anta Sally Mbacké. En effet, au moment de regagner le domicile de ce dernier, comme il est de tradition, Sokhna Mariama Bousso « Diarratoullah » se voit prodiguer des conseils et recommandations de bonne conduite afin de réussir sa vie de ménage et surtout de bénéficier des faveurs de Dieu par le biais du service rendu à l'époux qu'elle va retrouver.

Serigne Dame Sylla raconte que Sokhna Mariama Bousso écouta religieusement les discours qu'elle considérait très en-deçà de son engagement et de sa conviction. C'est ainsi qu'elle interrogea, comme à son habitude, le saint Coran qu'elle avait tou-

Mamadou DIEYE



CELEBRATION DE LA FETE DE L'INDEPENDANCE

5 850 défilants dont 1 815 civils

Ce sont 5850 personnes qui prendront part au défilé du 4 avril prochain sur le boulevard du général De Gaulle. Parmi elles, 1815 civils et 4035 membres des Forces de défense et de sécurité. Le défilé fera une part belle au passage d'aéronefs, de 345 véhicules, de 124 motos, de 91 chevaux de l'escadron monté de la gendarmerie, mais aussi aux Forces spéciales Terre, Air et Mer.

5.850 défilants dont 4.035 membres des Forces de défense et de sécurité (Fds) et 1.815 civils. Ces chiffres ont été fournis hier, à Dakar, par le colonel Abdoul Ndiaye, patron de la Direction de l'information et des relations publiques des armées (Dirpa) lors d'une rencontre avec la presse. Le prétexte de la rencontre est la présentation de « ce qui se fera le jour du 4 avril qui est un moment de communion entre la jeunesse de notre pays, les militaires et les autorités ».

Ainsi le cérémonial connaîtra un déroulé articulé autour d'une prise d'arme avec une remise des décorations dans les Ordres nationaux, un défilé civil, un quadrille de baïonnettes, une projection d'un film sur le thème, un défilé aérien, un défilé motorisé avec le défilé à pied. Le défilé sera clos par le passage de 91 chevaux de l'Escadron monté de la gendarmerie nationale.

Avec 35 écoles qui vont y prendre part, le défilé civil sera ouvert par les majorettes de Notre-Dame et fermé par celles du lycée Kennedy, a révélé le colonel Ndiaye. Certains établissements scolaires



participeront pour la première fois au défilé. Le quadrille de baïonnettes sera exécuté par un escadron spécial de la gendarmerie nationale. Le défilé aérien de 2 minutes 15 verra le passage de sept aéronefs, a expliqué le colonel Abdoul Ndiaye.

Les Forces spéciales (Terre, Air, Mer) seront encore certainement l'une des grandes attractions du défilé. Le défilé motorisé verra également le passage de 345 véhicules et 124 motos.

Placé sur le thème des « Forces de défense et de sécurité, un exemple dans la construction à la citoyenneté et à l'unité nationale », le défilé de cette année devrait traduire les « invites faites aux citoyens de s'inspirer des vertus militaires et, d'autre part, aux militaires et paramilitaires à préserver les valeurs citoyennes qui fondent notre Etat », selon le colonel Abdoul Ndiaye. Pour lui, il est essentiel de saisir que les « Fds reflètent la société sénégalaise dans ses diversités ». Qu'à cela ne tienne, les Fds permettent de former dans un «

même moule en insistant durant la phase d'initiation dans les écoles sur la citoyenneté, le respect de la République, de ses institutions ».

Le thème de cette année met également en exergue le concept Armée-Nation. Si les Fds œuvrent pour la sécurité des personnes et des biens, il faut aussi noter avec le colonel Ndiaye, qu'elles sont dans des « projets structurants avec notamment la construction de pistes, d'une soixantaine de forages dans le cadre par exemple du Programme d'urgence de développement communautaire ». Les actions civilo-militaires sont d'ailleurs une réalité depuis 1968, a rappelé le colonel Ndiaye. Il a aussi souligné la contribution des médecins militaires sénégalais qui « servent dans les coins les plus reculés du pays et montent des hôpitaux de campagne qui soulagent plus les civils que les militaires ». L'Armée sénégalaise dispose d'ailleurs de 39 professeurs agrégés du Cames et de 19 du Val-de-Grâce.

Ibrahima Khaliloullah NDIAYE

tenait à un passager qu'il a aidé à acheminer ses bagages.

Interrogé, l'inculpé a persisté dans la dénégation des faits, arguant qu'il exerce à la fois le métier d'électricien et de rabatteur. Il a ajouté que le jour de son interpellation vers 22 heures, il avait quitté son domicile à Ndamatou pour se rendre à l'arrêt Bara Cissé en vue de gagner une certaine somme d'argent. Une fois sur les lieux, il dit avoir intercepté un voyageur en récupérant un sac à dos et son sachet plastique, avant de le conduire à l'arrêt des taxis. D'après lui, les gendarmes, ayant découvert dans le sac à dos qu'il détenait du chanvre indien, son client qui était derrière lui, avait pris la fuite...

Au terme du procès, le tribunal a disqualifié les faits de trafic intérieur retenu contre Ablaye Top, l'a condamné à cinq ans de prison ferme, et ordonné la confiscation de la drogue saisie. Les 36.500 FCfa seront versés au profit du trésor. La défense a 15 jours, à compter du mercredi 26 mars, pour faire appel.

Serigne Mansour Sy CISSE

Société & Faits divers

FETE DE L'INDEPENDANCE

Kaffrine innove dans la commémoration du 4 avril

A une semaine de la commémoration de la fête de l'indépendance le 4 avril prochain, les préparatifs vont bon train dans la région de Kaffrine. Jean-Baptiste Coly, gouverneur de la région, a assuré que toutes les dispositions ont été prises pour une bonne organisation du défilé militaire, paramilitaire et civil. « Nous assimilons la fête de l'indépendance à une journée nationale de communion, de solidarité et de respect des symboles de la République », a-t-il indiqué

Outre une séance de don de sang, qui va contribuer à renforcer la banque de sang de l'hôpital de Kaffrine, il est prévu une randonnée pédestre dans le cadre des préparatifs du 4 avril. « C'est une journée qui réunit toutes les franges de la population sans distinction d'âge », a déclaré le gouverneur. Des rencontres préparatoires ont été préalablement organisées sur les mesures pratiques à prendre. Un comité d'organisation a été mis sur pied et il s'acquitte convenablement des missions qui lui ont été assignées. Des innovations sont prévues cette année. « Le lieu de défilé est changé pour plus de commodité. Une randonnée pédestre sera initiée et une soirée de spectacle est en gestation », a souligné M. Coly.

Oumar BA

MARCHE VERS PAQUES

Porter sa croix dans la vie de tous les jours

Par abbé Roger GOMIS

Dans l'évangile, Jésus tient à ses disciples ces propos aux allures d'avertissement : « Si quelqu'un veut marcher à ma suite, qu'il renonce à lui-même, qu'il prenne sa croix et qu'il me suive ». Il ajoute : « Car celui qui veut sauver sa vie la perdra, mais qui perd sa vie à cause de moi la trouvera » (cf. Mt 16, 24-25). Ces paroles font penser à une expression bien passée dans le langage courant : « A chacun sa croix », pour souligner l'inévitable part de malheur ou de souffrance que chaque être humain devra un jour affronter. Est-ce bien en ce sens que Jésus parle de « prendre sa croix » ? Examinons d'abord le sens de la croix à l'époque de Jésus.

Au temps de Jésus, le supplice de la croix, un poteau de bois planté en terre en un lieu élevé, était la mort réservée aux esclaves. Les condamnés, après avoir porté sur leurs épaules la barre transversale jusqu'au lieu du supplice, y étaient attachés. La transversale était alors hissée en haut du mat, formant un tau ou à mi-hauteur ce qui a donné la forme de la croix. Les suppliciés y agonisaient des heures durant de grandes heures souffrances.

La croix de Jésus n'était donc pas directement la maladie, le handicap, la mort d'un proche ou l'échec professionnel. Elle évoquait plutôt le rejet, l'exclusion, l'abandon, à cause de sa volonté de faire corps avec les rejetés, les exclus, les abandonnés. C'est la descente aux enfers, dans ces enfers sous-humains où l'homme se croie maudit des autres, maudit de Dieu. La vieille malédiction du Deutéronome pèse sur lui : « Maudit soit l'homme qui pend au gibet de la croix » (Ga 3,13; Dt 21,23) ; elle l'assimile aux moins-que-rien : « Il a été fait péché pour nous » (2Co 5,21).

On peut imaginer que les disciples de Jésus étaient certainement scandalisés en entendant ces paroles citées plus haut. En effet, « porter sa croix » voulait dire marcher à sa mort, comme un esclave. Il est probable qu'ils n'aient pas compris, tout comme ils n'ont pas compris quand Jésus leur a dit qu'il fallait manger sa chair et son sang pour avoir la vie éternelle. C'est seulement après la Passion et la Résurrection qu'ils comprendront vraiment. Parce que Jésus lui-même a porté la croix par amour pour nous et par obéissance à son Père, nous comprenons que porter notre croix a un sens et que la souffrance n'a jamais le dernier mot.

Prendre sa croix n'est donc pas se résigner au malheur inévitable ; ce n'est pas non plus glorifier la souffrance qu'elle soit physique ou morale comme si elle était chemin de salut. Souffrir n'est pas porter sa croix, mais porter sa croix fera passer au travers de la souffrance. On se souvient qu'à Gethsémani, Jésus sua du sang et de l'eau, alors qu'il n'était pas encore exposé à la souffrance physique. Car le but n'est pas de souffrir ou de ne pas souffrir. Le but, c'est de donner sa vie avec le Christ et pour lui.

Prendre sa croix, ce n'est pas non plus se résigner devant les malheurs quotidiens, c'est quotidiennement vouloir donner sa vie pour les autres. Ainsi, un enseignant épanoui et reconnu portera sa croix chaque jour en se livrant avec passion à ses élèves, un fonctionnaire « prend sa croix » lorsqu'il se bat pour la performance, le respect de ses collègues, le bien commun à partager entre tous dans l'entreprise. Une personne avec un peu de temps libre se charge de sa croix lorsqu'elle se lève le matin en cherchant comment mettre sa journée au profit de son quartier, sa famille, de ceux pour lesquels elle a enfin du temps à consacrer...

Comme on le voit, cette affirmation est bien loin d'une conception trop fataliste et doloriste de la croix du Christ ! Prendre sa croix, c'est avec le Christ livrer sa vie par amour, et en chemin affronter avec courage les humiliations, les rejets, la souffrance morale et physique que ce choix va entraîner.

« Car celui qui veut sauver sa vie la perdra, mais qui perd sa vie à cause de moi la trouvera ». Saint temps de carême !

Collectivités territoriales

www.lesoleil.sn

BUDGET COMMUNAL 2019

Kaolack consacre 80 millions de FCfa aux questions genre

La commune de Kaolack a prévu de consacrer, dans son budget de 2019, la somme de 80 millions de FCfa à la prise en compte des questions genre.

Au cours d'un atelier de restitution et de capitalisation sur le processus de budget participatif sensible au genre entamé depuis 2017, les autorités municipales de Kaolack ont annoncé, lundi dernier, que la somme de 80 millions de FCfa qui sera consacrée à cette question, dans le budget 2019. C'est dans le cadre du Projet d'appui à la stratégie nationale pour l'équité et l'égalité de genre (Pasneeg). La commune a été choisie pour l'expérimentation d'un modèle budgétaire sensible au genre axé sur le bien-être. Ce travail initié par le ministère de la Femme, de la Famille à travers le Pasneeg, a abouti à des résultats qui ont fait l'objet de cette rencontre de restitution et de capitalisation.

« Nous avons bénéficié, au départ, d'une expérience de budget participatif tout court, en 2012, avec l'accompagnement de l'Agence régionale de développement (Ard). En 2017, une mission du ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfance nous a proposé de faire partie des communes dans lesquelles le Projet d'appui à



Mariama Sarr, maire de Kaolack.

la stratégie nationale pour l'équité et l'égalité en genre (Pasneeg) sera déployé. Au final, Kaolack a été choisie parmi les communes éligibles. Après une année d'expérimentation, un budget pour prendre en compte cette problématique a été voté », explique Dr Thierno Diéye, premier adjoint au maire de Kaolack. Un travail d'enquête mené sur le terrain a permis de fiabiliser le processus. « Nous avons été impressionnés par l'adhésion et la réceptivité des populations consultées qui ont exprimé, de manière libre et transparente, leurs attentes en matière de bien-être. Un budget sensible au genre n'est pas destiné à la

prise en charge des questions liées aux femmes ou d'opposer un genre par rapport à l'autre ; tout au contraire, car l'éducation ou la santé dont il a été question bénéficie à tout un chacun », a poursuivi l'adjoint au maire. Partenaire stratégique de la commune de Kaolack dans ce processus, le Pasneeg a salué l'engagement des autorités municipales pour intégrer cette dimension genre dans les processus budgétaires. « Les premières conclusions nous reconforment dans le choix porté sur la commune de Kaolack », s'est réjoui François Daour Guèye, expert genre du Pasneeg.

Elimane FALL

CIRCULATION DES CHARRETTES

Le maire de Touba brandit un arrêté d'interdiction et explique

Abdou Lahad Kâ, le maire de la commune de Touba, est sorti de sa réserve après le mouvement des charretiers. Pour lui, l'arrêté indexé interdit aux charretiers la route "Ndiouga Kébé", mais leur donne accès à deux voies secondaires pour circuler.

A la suite du mouvement d'humeur des charretiers, lundi dernier dans la mi-journée, le maire de la ville de Touba, Abdou Lahad Kâ, a réagi. Face à la presse, M. Kâ a révélé que moins de deux mois après l'ouverture de l'autoroute « Ila Touba », soit 42 jours, la police a constaté 52 accidents sur l'axe de la route "Ndiouga Kébé", une des principales sorties de l'autoroute. « Le commissaire de police et moi-même nous nous sommes rencontrés pour voir comment solutionner le problème. Nous avions ensuite décidé d'établir un arrêté obligeant les charrettes à ne plus circuler sur l'axe routier, car ce sont elles qui font sur les voitures. D'ailleurs, aujourd'hui, nous avons même enregistré un cas mortel », explique le maire.

A la suite de sa rencontre avec le sous-préfet et le commissaire, Abdou Lahad Kâ a informé qu'un arrêté a été pris interdisant, désormais, aux charrettes de circuler sur la route. Pour lui, la seule solution est de mettre les charretiers sur les deux axes secondaires qui longent la route "Ndiouga Kébé".

Mamadou DIEYE



VISA OBLIGATOIRE DES ETATS FINANCIERS POUR LA DECLARATION D'IR OU D'IS

Pourquoi le visa ?

En conformité avec la réglementation de l'UEMOA et de TOHADA et conformément aux dispositions de l'article 31 du Code général des impôts, le visa obligatoire des états financiers de synthèse est institué par l'arrêté n°01954 du 08-04-2018 en vue de renforcer la fiabilité et la transparence de l'information financière.

Qui est soumis à l'obligation de visa des ETAFI ?

Le visa est obligatoire pour toutes les entités (personnes physiques et personnes morales) qui sont tenues de produire des états financiers, à l'exception de celles relevant du système national de trésorerie (SNT), c'est-à-dire celles qui ont un chiffre d'affaires inférieur à 60 millions pour les entités de négocié, 40 millions pour les entités artisanales et assimilées et 30 millions pour les entités de services. Sauf option de leur part, ces entités ne sont pas obligatoirement soumises à l'obligation de visa.

Comment obtenir le visa des ETAFI ?

Le visa des états financiers ne peut être obtenu que par un Expert-Comptable, un Comptable agréé, une société d'expertise comptable ou une société de comptabilité, régulièrement inscrit (e) au Tribunal de

l'Ordre national des Experts Comptables et Comptables agréés (ONECCA) du Sénégal.

Note : pour les entités disposant d'un commissaire aux comptes, le visa des ETAFI peut être délivré par ce dernier.

Le visa pour quel usage et dans quel délai ?

Les états-financiers relatifs à l'exercice 2018 et ceux du cours des exercices qui suivent doivent faire l'objet d'un visa. Le visa est matérialisé par une attestation tenue à l'usage signitaire électronique dont l'authenticité s'assurera de l'autorité au moment du dépôt de la déclaration d'impôt sur les sociétés ou d'impôt sur le revenu dont l'échéance est fixée au 30 avril.

Autres informations détaillées

Les documents relatifs au visa des états financiers, notamment la liste officielle national des prix et les indications sur l'affectation du territoire par les membres de l'ONECCA, sont disponibles sur le site web ci-après :

- www.impotsetdomaines.gouv.sn
- www.onecca.org

Centre d'appels et de contact de la DGID : 618 00 11 11.

La DGID, une administration moderne au service de l'usager.

TRANSFORMATION DES PRODUITS HALIEUTIQUES

Les femmes de Mballing formées aux normes de qualité et d'hygiène

L'Agence de développement et d'encadrement des petites et moyennes entreprises (Adepme) a conclu, jeudi dernier, une session de formation à l'intention des transformatrices de Mballing. Une initiative de l'Adepme qui veut ainsi renforcer les capacités de ces actrices du secteur halieutique sur les normes de qualité et d'hygiène nécessaires afin de renforcer la compétitivité de leur activité.



Avec cette formation, les femmes transformatrices de Mballing renforcent leur compétitivité.

L'Agence de développement et d'encadrement des petites et moyennes entreprises (Adepme) a conclu, jeudi dernier, une session de formation à l'intention des transformatrices de Mballing. Une initiative de l'Adepme qui veut ainsi renforcer les capacités de ces actrices du secteur halieutique sur les normes de qualité et d'hygiène nécessaires afin de renforcer la compétitivité de leur activité.

Permettre aux femmes qui travaillent depuis quelques années à améliorer leurs conditions professionnelles afin d'avoir une meilleure rentabilité, était l'un des objectifs de la session de formation de cinq jours que l'Adepme vient de boucler à l'intention des femmes du Gie « Bokk Liggey » de la ville proche de Mbour, célèbre pour être un important site de débarquement et de traitement du poisson. « Nous avons voulu renforcer les capacités des actrices de la filière halieutique sur les normes, notamment de qualité, que requiert, aujourd'hui, la transformation de ces produits », a expliqué Mbaye Jean-Marie Diouf, secrétaire général de l'Agence. Il a indiqué que cet acquis pourra leur permettre d'être compétitives et de pouvoir accéder aux marchés, comme celui de la grande distribution qui est en pleine évolution au Sénégal, ainsi qu'au marché international.

A Mballing, les méthodes traditionnelles de transformation ont toujours prévalu, mais l'apport de partenaires comme l'Adepme, appuyée par la Giz (coopération allemande), permet de moderniser l'activité de transformation dans de meilleures conditions de travail. « Nous avons trouvé un centre bien équipé, où il manque juste une animation. Et c'est ce que nous venons de leur offrir, en leur donnant d'autres normes à respecter, mais aussi les doter de petits matériels », a ainsi expliqué M. Diouf. Ainsi, après les avoir for-

mées techniquement et leur avoir donné des outils de gestion, sa structure va mettre à leur disposition, pendant à deux ou trois mois, des coaches qui suivront individuellement les bénéficiaires.

Makhtar Thiam a assuré la formation pour le compte des partenaires. Une activité qui, selon lui, vient à point nommé sur ce site offert aux femmes de Mballing, pour transformer les produits halieutiques de manière plus moderne et répondant plus aux critères techniques et sanitaires.

207 milliards de recettes

« L'Adepme, dans le cadre de son projet « Réussir au Sénégal » avec son partenaire, m'avait demandé de former ces femmes qui représentent beaucoup dans la pêche.

Les produits transformés de manière artisanale représentent un gros potentiel pour l'économie nationale et pour le secteur de la pêche », a-t-il renseigné. Pour lui, il est important pour le gouvernement de faire jouer à la pêche, qui représente environ 207 milliards de FCfa de recettes dont environ 20% produits par les femmes, son rôle de premier produit d'exportation. « L'objectif que nous avons à travers la formation, c'est d'améliorer leurs capacités techniques sur le plan sanitaire. Parce que cela reste une barrière non tarifaire et un handicap pour l'extension de leurs produits sur le plan international », a-t-il souligné. M. Thiam a estimé que l'approche mise en avant lors de la formation a été pédagogique : « Ce sont les femmes qui ont le savoir ; nous n'avons apporté que les techniques et les outils. Et c'est cela qui est important ; nous n'avons pas adopté une posture de donneur de leçon mais nous sommes plutôt dans une logique de capitalisation, pour que cela réponde aux normes ».

Ousseynou POUYE

Collectivités territoriales



REPRESENTATION DE L'ASECNA AUPRES DE LA REPUBLIQUE SENEGAL

AVIS D'APPEL D'OFFRES : N° 02 / 2019

I - INTITULE DU PROJET : Prestations de nettoiement et d'entretien des espaces verts des Bâtiments Administratifs et Techniques de la Représentation de l'ASECNA au Sénégal à Dakar, Rufisque et AIBD.

II - RENSEIGNEMENTS SUR LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

1. Les renseignements sur le DAO peuvent être obtenus auprès de la Maintenance IGC, Tel : 33 869 23 74
2. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet contre la somme de **50.000 F CFA non remboursable payable au comptant ou par chèque de banque certifié et barré** à joindre à la demande, et à établir à l'ordre du Payer de la Représentation de l'ASECNA au Sénégal.
3. Le dossier d'appel d'offres est disponible à la **Caisse de la Représentation de l'ASECNA au Sénégal Aéroport LSS**, Tel : 33 869 23 81 (**ouvert de 07heures 30 mn à 14 heures 30mn**).

III - GARANTIE ET VALIDITE DES OFFRES

Les offres doivent comprendre une **garantie de soumission**, d'un montant équivalent à 2% du montant de l'offre. La validité de la garantie de soumission est de **120 jours** à compter de la date limite de soumission.

Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **90 jours** à compter de la date limite de soumission.

IV - RECEPTION DES OFFRES

Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante :

Secrétariat de Monsieur le Représentant de l'ASECNA au Sénégal, Aéroport Militaire Léopold Sédar Senghor en face du Terminus Dakar DemDikk.

La date limite de remise des offres est fixée, au plus tard, le **29 Avril 2019 à 10 heures 30 mn**

V - OUVERTURE DES PLIS

L'ouverture des plis est prévue le **29 Avril 2019 à 11 heures 00 mn à la Salle de Conférence de la Représentation de l'ASECNA au Sénégal.**

Le Représentant de l'ASECNA au Sénégal

Mamadou DIOP

28 03 2019 - ADB

RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL

Un Peuple - Un But - Une Foi

Ministère des Infrastructures, des

Transports Terrestres et du

Désenclavement (MITFRD)



**LA BANQUE
MONDIALE**



**Banque
européenne
d'investissement**



Les routes du développement



AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE

Appel d'offres restreint n° D/1343/A3 pour la sélection de Consultants pour la supervision des travaux de réalisation des Infrastructures routières et des équipements connexes (pôles d'échanges, stations, dépôt, terminaux, systèmes d'aide à l'exploitation et d'information aux voyageurs, billetterie ...) du projet pilote de Bus Rapid Transit « BRT » à Dakar

1. Date de lancement : 16/10/2018

2. Nombre d'offres reçues et identité des candidats : **04**

Groupement CIRA*/INGEROP Conseils et Ingénierie/INGEROP Afrique Ingénierie, Groupement SCET Tunisie*/SETEC International/SETEC Infrastructure Afrique, Groupement EGIS International*/EGIS Villes et Transports, Groupement TYPASA*/APAVE SAHEL.

3. Montant de l'offre retenue :

2.789.389.013 F CFA HTVA soit 3.291.479.035 F CFA TTC.

4. Nom et identité de l'attributaire :

Groupement CIRA*/INGEROP Conseils Ingénierie*/INGEROP Afrique

Ingénierie :

ACI 2000 BP 5016 Bamako - Mali

Tél : (223) 20 24 32 34 Fax : (223) 20 24 15 03

Email : cira@cira-mali.com

La publication du présent avis est effectuée en application de l'article 84, alinéa 3 du Code des Marchés Publics et ouvre un délai de recours gracieux auprès du Directeur Général de AGERROUTE SENEGAL, en vertu de l'Article 88 dudit Code, puis d'un recours auprès du Comité de Règlement des Différends placé auprès de l'organe chargé de la régulation des Marchés publics, en vertu de l'article 89 dudit

Le Directeur Général de l'AGERROUTE



AVIS DE RECRUTEMENT

CONSEILLER / CONSEILLERE TECHNIQUE RESPONSABLE D'APPUI A LA MISE EN ŒUVRE DU VOLET « LUTTE CONTRE LE PALUDISME » DU PROGRAMME RESSIR AU SENEGAL

Contexte :

Le programme de la GIZ « Réussir au Sénégal » sera bientôt complété par un volet visant à réduire les infections par le paludisme parmi les populations cibles dans les régions de Kolda, Tambacounda et Kédougou, notamment chez les femmes enceintes, les nourrissons, les adolescents et les jeunes. En plus de l'acquisition de moustiquaires imprégnées, le volet comprendra des activités de renforcement des capacités dans le traitement du paludisme et la communication pour le changement de comportement en mettant l'accent sur les adolescents et les jeunes adultes. Ce volet sera mis en œuvre grâce à une coopération étroite entre la GIZ et le Programme National de Lutte contre le Paludisme (PNLP) sur une durée de 2 ans.

Le Conseiller / la Conseillère sera basé(e) à Kolda ;

La GIZ Sénégal, Coopération Allemande au Développement recherche, pour le compte du programme « Réussir au Sénégal » recherche **1 CONSEILLER / CONSEILLERE TECHNIQUE RESPONSABLE D'APPUI A LA MISE EN ŒUVRE DU VOLET « LUTTE CONTRE LE PALUDISME »** selon les descriptions de poste ci-après :

A. Domaines de responsabilité

Sous la responsabilité hiérarchique de la responsable du volet « lutte contre le paludisme » du projet Réussir au Sénégal :

- Assurer le suivi de la mise en œuvre des activités de lutte contre le paludisme par le partenaire de mise en œuvre (PNLP) dans les trois (3) régions d'intervention du volet (Kolda, Tambacounda, Kédougou), y compris la synergie avec les autres composantes et activités du programme
- Fournir un appui dans l'ensemble des activités liées à l'appel d'offre pour les moustiquaires/MILDA
- A travers de l'appui au partenaire de mise en œuvre, contribuer au renforcement des districts en matière de mise en œuvre de mesures de sensibilisation (IEC/CCC) dans le domaine de la lutte contre le paludisme
- A travers de l'appui au partenaire, contribuer au renforcement des districts, tant au niveau des structures sanitaires qu'au niveau communautaire (prise en charge à domicile/ PECADOM)
- Appuyer le renforcement et la gestion des ressources humaines en santé communautaire
- Renforcer la coordination et la coopération entre les structures centrales et décentralisées du Ministère de Santé et de l'Action Sociale, ainsi qu'avec les partenaires internationaux et nationaux en matière de lutte contre le paludisme au Sénégal ;
- Maintenir une bonne communication et un bon flux d'information entre toutes les institutions concernées par les activités, en particulier la GIZ, le Ministère/PNLP et les autres PTF.

B. Attributions

1. Planification, Mise en œuvre et Suivi du Projet

Dans ce cadre, le/la titulaire du poste a les attributions suivantes :

- Accompagner le PNLP dans la mise en œuvre des TDR du projet, c'est-à-dire dans l'opérationnalisation de la stratégie de mise en œuvre de la lutte contre le paludisme dans les régions et districts du projet, dans les formations sanitaires et à niveau communautaire, particulièrement en ce qui concerne les mesures de sensibilisation (IEC/CCC) et la formation des agents de santé (PECADOM)
- Fournir un appui dans l'ensemble des activités liées à l'appel d'offre pour les moustiquaires/MILDA : réception de la livraison, organisation conjointe d'une cérémonie de réception avec le PNLP
- Veiller à ce que à tout moment, les synergies soient assurées avec les autres volets du programme Réussir dans les trois régions concernées
- Assurer la planification conjointe, la supervision et le suivi des activités du volet.

2. Conseil professionnel

- Appuyer techniquement le PNLP dans la coordination, la gestion et le suivi des activités du volet « lutte contre le paludisme » de Réussir/GIZ
- Appuyer techniquement et au besoin le développement des matériels et modules éducatifs pour emploi dans le cadre de la sensibilisation (IEC/CCC)
- Appuyer techniquement et au besoin le développement des contenus des formations offertes par les districts concernés en matière de prise en charge des cas de paludisme, dans les formations sanitaires et à domicile
- Fournir au besoin un appui au PNLP en matière de gestion des RHS dans le domaine de la lutte contre le paludisme (identification des besoins en formation, formation du personnel, réponses à apporter aux besoins en infrastructures et petits matériel, la coopération entre acteurs pour la mise en œuvre des activités afin d'éviter les duplications)
- Participer aux réunions de coordination du programme Réussir et représenter le volet
- Se concerter régulièrement avec les responsables des autres volets du Programme sur toutes les activités du Programme et particulièrement dans les domaines de synergie dans les régions du volet, et assurer le flux des informations entre le PNLP et le Programme Réussir ;
- Assurer les activités du mainstreaming VIH/Sida, genre et inclusion des personnes handicapées au sein de la GIZ dans la mesure du possible ;
- Assurer la supervision et le suivi des activités de la composante et élaborer et rédiger des rapports réguliers ;
- Participer aux procédures d'harmonisation entre le système de planification et le système de budgétisation des activités ;
- Appuyer le PNLP, au besoin, dans la préparation, la réalisation et la documentation des formations, ateliers, et autres activités de projet ;
- Assumer d'autres activités et tâches sur instruction du supérieur hiérarchique.

3. Fonctions de gestion et de coordination

Le/la titulaire du poste

- Fournit un appui au PNLP dans la planification du volet « lutte contre le paludisme » du Programme Réussir en alignement avec les TDR, au développement des stratégies, puis veille à leur mise en œuvre ;
- Coordonne et priorise les activités du volet au niveau local en coopération avec le PNLP et les autres partenaires concernés, tant au niveau de la préparation organisationnelle que pour la mise en œuvre de ces activités ;
- Appuie le PNLP dans le suivi du budget de mise en œuvre du volet en concertation avec la responsable du volet (supérieur hiérarchique) ;
- Rassemble les informations utiles pour des activités et missions conjointes.

4. Communication, gestion du savoir

- Se concerte régulièrement avec les conseillers techniques responsables des autres volets, notamment dans les régions du projet, et le reste de l'équipe GIZ sur toutes les activités du programme
- Coopère étroitement et assurer la coordination avec les autres champs d'intervention du programme pour mieux valoriser les synergies
- Assure un bon flux de communication entre les différents volets du Programme Réussir, le PNLP et les autres PTF impliqués dans la lutte contre le paludisme
- Assume la responsabilité, conjointement avec l'autorité partenaire/PNLP, pour la préparation, la réalisation et la documentation des formations, ateliers, forums, réunions d'équipe et autres activités de projet.
- Assure la diffusion des résultats du champ d'action
- Elabore et rédige des rapports réguliers et contribue au rapportage du projet
- Prépare et participe aux revues trimestrielles du Programme Réussir.

C. Qualifications, compétences et expérience requises

1. Qualifications

Master en Santé Publique, Docteur en médecine ou une qualification similaire (santé, sciences sociales)

2. Expérience professionnelle

4 à 6 ans d'expérience professionnelle, dont au moins 4 ans à un poste similaire : renforcement du système de santé, promotion de l'éducation pour la santé, santé communautaire et renforcement des capacités des agents de santé (planification, mise en œuvre de formation, suivi).

3. Autres connaissances/compétences

- Très bonne connaissance en santé publique et en santé communautaire
- Très bonne connaissance technique sur le renforcement du district de santé et de la lutte contre le paludisme ;
- Bonne maîtrise des aspects de planification, mise en œuvre des projets et expériences confirmées du renforcement des structures sanitaires au Sénégal (appui technique au Ministère de la Santé et de l'Action Sociale) ;
- Très bonne connaissance pratique de l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (courrier électronique, Internet) ainsi que des applications informatiques (Excel, Word, Power Point)
- Maîtrise du fonctionnement des organisations internationales, coopération bilatérale au développement et éventuellement de la coopération allemande au développement
- Pratique courante du Français (parlé et écrit) ; la connaissance de l'anglais/l'allemand est un atout
- Connaissances administratives et financières sont un avantage
- Bonnes capacités de synthèse et de rapportage
- Autonomie et sens de l'organisation ;
- Communication claire et en temps, et bon esprit de travail et d'équipe
- Dispositions à travailler dans des conditions difficiles et à effectuer des voyages réguliers à Dakar et dans les autres zones du projet.

CANDIDATURE

Dossier de candidature

- Une lettre de motivation ;
- Un CV détaillé et actualisé.

Adresses

Les candidat(e)s intéressé(e)s dont les profils répondent aux critères du poste sont prié(e)s de faire acte de candidature **AU PLUS TARD vendredi 5 avril 2019 à 13H00**

Pour les candidatures retenues, les entretiens auront lieu **le vendredi 12 avril 2019**.

Physique : en déposant le dossier de candidature dans une enveloppe portant la mention **Candidature au poste de Conseiller Technique pour le Projet Paludisme** à l'adresse : Bureau régional de la GIZ à Dakar/Sénégal 109, Rue Carnot x El Haji Mass Diokhané;

Électronique : en envoyant le dossier de candidature à l'adresse : **recrutement-sn@giz.de** avec comme objet **« Candidature au poste de Conseiller Technique pour le Projet Paludisme »**.

NB : Les candidatures de femmes sont vivement souhaitées. Seuls les candidats ou candidates présélectionnés seront contactés pour la suite de la procédure.

QUINZAINE DE LA FRANCOPHONIE

Plaidoyer pour la promotion des langues nationales

A Dakar, la célébration de la Quinzaine de la Francophonie est l'occasion pour l'Institut de la Francophonie pour l'éducation et la Formation (Ifef) de souligner ses actions de plaidoyer en faveur de la promotion des langues nationales et de leur prise en compte dans les systèmes éducatifs pour améliorer la qualité de l'éducation.

Le mois de la Francophonie, lancé au Sénégal, le 19 mars dernier à Ngoundiane (région de Thiès) se poursuit. Les activités déroulées cette année tournent autour du thème : « En français... s'il vous plaît ». Mercredi, une conférence sur le thème : « la place des langues nationales dans l'amélioration de la qualité des systèmes éducatifs des pays francophones », et un concours de dictée en français avec la participation d'une quarantaine d'élèves de quatre écoles de l'élémentaire, ont été les temps forts du programme déroulé par l'Institut de la Francophonie pour l'éducation et la formation, dans ses locaux à Dakar.

Organe subsidiaire de l'Organisation internationale de la Francophonie, l'Ifef développe en Afrique l'initiative Ecole et langue nationale (Elan), qui s'intéresse à la promotion des langues nationales. Selon Emile Tanawa, directeur général de l'Ifef, « nos langues et la culture sont des modèles d'échanges. Et la Francophonie travaille pour inscrire toutes les démarches linguistiques et culturelles pour les ancrer dans les processus de développement ». Il estime que le ministère sénégalais de l'Education nationale, a pris à bras le corps l'enseignement multilingue. Une dynamique appuyée



A l'Ifef, des élèves des écoles de l'Élémentaire ont rivalisé lors d'un concours de dictée.

fortement, souligne le directeur général de l'Ifef, par l'Organisation internationale de la Francophonie et l'Agence française de développement. La question linguistique, rappelle Emile Tanawa, évoquant la conférence animée par le Pr Moussa Daff sur l'importance de la langue, n'a rien à voir avec le repli identitaire. « Mais cela a surtout à voir sur comment tirer ce que nous avons de meilleur de nos différentes cultures. Sur la manière dont nous avons à travailler pour les premiers apprentissages d'écriture, de lecture, de calcul ; mais aussi la manière dont nous voulons travailler pour le rayonnement de la langue française ou les meilleures apprentissages de la langue française en milieu plurilingue », explique le directeur de l'Institut de la Francophonie pour l'éducation et la Formation.

Le combat de la Francophonie, rappelle Emile Tanawa, est de faire en sorte que la diversité, la richesse sociale puissent être mieux exploitées pour permettre aux enfants de mieux apprendre et aux enseignants de mieux enseigner. « Nous voulons faire que les démarches de l'enseignement plurilingue puissent atterrir à l'école, dans les

salles de classe, pour un meilleur apprentissage. Pour que les citoyens que nous formons puissent s'enrichir pour mieux s'ouvrir aux autres, comme le disait Senghor... », affirme M. Tanawa. Tout cela, rappelle-t-il, demande de la volonté politique, des moyens, de la science, des outils comme le programme Elan et l'initiative « Lecture pour tous », déployés au Sénégal.

Point focal au Sénégal du programme Elan-Afrique, Djibril Ndiaye Diouf, directeur de la Planification et de la Réforme au ministère de l'Education nationale, estime que le processus de promotion des langues nationales a démarré depuis le Président Senghor. Selon M. Diouf, tous les pays, tous les penseurs sont d'accord aujourd'hui qu'un enseignement de qualité, quel que soit le pays, doit s'appuyer d'abord sur la langue maternelle. Au Sénégal, dit-il, plusieurs expériences sont développées. Il cite des programmes actuels développant le bilinguisme dans les écoles, comme Elan-Afrique, le projet « Lecture pour tous » dans les langues nationales, l'appui des Ong comme Ared, entre autres...

Omar DIOUF

ETUDIANTE EN DROIT

Cécile Ndao, passionnée d'art et de stylisme

Le patrimoine immatériel de Sokone est méconnu et les artistes locaux ont de la peine à émerger. Parmi ceux-ci, Cécile Ndao, passionnée d'art et de stylisme et par ailleurs étudiante en droit des affaires.

« Sokone dispose d'un patrimoine immatériel qu'il convient aujourd'hui de réveiller et ainsi déteindre les talents cachés, les encourager à croire en eux pour apprivoiser les rêves et ainsi regarder en face leur présent pour influencer leur futur », estime Eliane Baba Ndao. Celui-ci est l'oncle de Cécile Ndao, une étudiante en droit des affaires versée dans la création artistique. La jeune Sokonoise pratique l'art plastique et le stylisme.

« Mon engagement est de mettre en exergue mon talent et en faire profiter aux autres à travers l'art plastique et le stylisme dans lesquels nous œuvrons », confie-t-elle. Cécile Ndao manifeste bien sa passion pour l'art depuis sa tendre enfance.

Son credo : « crois en tes rêves, ils se réaliseront peut-être ; crois en toi, ils se réalisent sûrement ». Et de ce point de vue, Mlle Ndao a déjà eu à participer à des expositions d'art à l'Université Gaston

Berger de Saint-Louis dans le cadre de manifestations culturelles, mais également à l'Institut Français, etc.

« Nous travaillons aussi avec des associations œuvrant dans ce domaine. A savoir Urban Regard qui regroupe les artistes de l'Université Gaston Berger de Saint-Louis. Mais aussi Drama Vision, une association qui œuvre dans la production cinématographique », précise la jeune femme.

Mais Cécile Ndao ne semble pas se limiter à l'art plastique. En dehors de sa passion pour la peinture, elle œuvre aussi dans la création et le stylisme. En effet, elle confectionne des objets et accessoires à base de tissus et d'autres matériaux destinés à la décoration. En outre, Cécile fait dans la récupération plastique car, dit-elle, « la protection de l'environnement occupe une place de choix pour un pays qui tend vers l'émergence ». En résumé, on retient que la jeune dame s'est longtemps investie dans



le domaine artistique et compte, par le biais des projets en vue, réaliser ses rêves et ainsi promouvoir la culture locale du Niombato dans ses différents aspects. Pour perséverer, Cécile Ndao souhaite bénéficier d'un appui lui permettant de réaliser ses rêves et promouvoir les arts plastiques et le stylisme dans sa ville natale de Sokone. Un clin d'œil au ministère de la Culture dont l'actuel responsable, Abdou Latif Coulibaly, est natif de la ville.

Correspondance de Mohamed SAGNE

EN CONCERT LE 30 MARS A SORANO

Mister Gass, un banquier qui s'inspire du reggae

Comptable de métier, Ibrahima Gassama alias Mister Gass est un artiste musicien qui jongle avec le reggae. Il va livrer son premier grand concert, le 30 mars prochain, au Théâtre national Daniel Sorano.

Une première ! Avec deux albums à son actif (« Mariama » en 2001, en hommage à sa défunte mère et « Pour un monde meilleur » en 2014), l'artiste musicien Ibrahima Gassama alias Mister Gass va donner son premier grand concert, samedi prochain, au Théâtre national Daniel Sorano. Il partagera la scène avec d'autres artistes invités : Sangue Bi, Amiral You, M'press Celyah, Dread Vivas.

Comptable de formation, suite aux tests organisés par l'institution auxquels il a réussi, Mister Gass s'est retrouvé à la Direction de la comptabilité et du budget au siège de la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest sis à Dakar, en août 1996. Depuis mai 2017, il est gestionnaire de signes monétaires à la Direction des études et de la production fiduciaires.

Sur le plan musical, Gass s'est très rarement produit en live. A la place d'un troisième album qui est déjà prêt et à la demande des amis, des mélomanes, il s'est dit que mieux vaut investir la scène. Il entend le faire avec un esprit de partage avec le public, tout en faisant passer des messages. Le volet festif mis à part, Gass soutient que le reggae est un genre qui doit conscientiser, tout comme les autres expressions musicales. Il prend cette mission comme un sacerdoce en misant sur une justice sociale et économique. Evoluant dans un monde tourmenté, Mister Gass estime que quand on a ce talent musical, cette capacité à faire passer un message, il faut le faire. Considéré comme un style musical qui a perdu en notoriété, peu valorisé, Gass y pose un regard lucide de deux ordres sur le reggae au Sénégal. Sur un aspect subjectif, il pense que le musicien ne doit jouer que ce qu'il ressent. Loin d'être un choix pour lui, Gass vit le reggae depuis sa tendre enfance par le biais de ses oncles. Cela l'a



beaucoup influencé et poussé à étudier la langue anglaise. Au collège, il s'y est mis à fond pour comprendre les textes de Bob Marley. Abordant le côté objectif du reggae, Mister Gass insiste sur le message utile pour la société à transmettre. « Pour bien le faire, il faudra mettre l'accent sur des textes qui conscientisent les populations », souligne l'artiste. Il utilise la musique comme un langage qui fait réfléchir et parler avec de la mélodie.

Après tant d'années de pratique, le natif de Ouakam prend la musique comme un exutoire lui permettant de s'évader, de s'équilibrer, de faire passer des messages en dehors de sa profession de banquier. Son travail de comptable ne le confine pas aux calculs, aux chiffres. C'est une manière de montrer que ce n'est pas seulement l'argent qui intéresse les banquiers. Pour l'artiste, les retours sont nombreux et positifs. Ce, au regard de l'intérêt que présentent ses textes.

Entre le bureau et la famille, Mister Gass a aménagé chez lui un espace musical lui donnant plus de marge pour se consacrer à sa passion : la musique reggae.

E. Massiga FAYE

MUSIQUE

« You're The Man », l'album ressuscité de Marvin Gaye

« You're The Man », c'est le nom d'un album disponible depuis vendredi, considéré comme « l'album perdu » de Marvin Gaye. Si les morceaux ne sont pas inédits, ils n'avaient jamais été réunis sur le même disque, comme l'avait envisagé Marvin Gaye lors de l'enregistrement en 1972.

L'année 1971 fut majuscule pour Marvin Gaye. A 30 ans, c'est déjà une légende, un artiste au succès mondial, qui venait de sortir son chef d'œuvre, brûlot politique et social, What's Going On. Tout ce qu'il sort est frappé par la grâce et Marvin Gaye ne s'arrête pas : en 1972 il entre en studio pour graver sur sillon plusieurs titres qui constitueront le successeur tant attendu. Mais ce disque, qu'il produit également, il ne le sortira pas. Si en presque 50 ans tous ces titres sont apparus sur diverses compilations, ils n'avaient jamais été mis bout à bout tel que le voulait Marvin Gaye. Car cet album, baptisé aujourd'hui You're The Man, le chanteur n'en voulait pas.



Avis d'Appel d'Offres

MINISTÈRE DE LA GOUVERNANCE TERRITORIALE, DU DEVELOPPEMENT ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Unité de Coordination de Gestion des Déchets Solides (UCG)



AON N°: N° S-UCG-28/2019

Marché de clientèle

ASSURANCE SANTE DU PERSONNEL DE L'UCG

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans « **Le Soleil** » du **26 décembre 2018**.

2. L'Unité de Coordination et de Gestion des déchets solides (UCG) a obtenu dans le cadre de son Budget de 2019 des fonds pour l'assurance maladie du Personnel.

3. Le Coordonnateur de l'UCG sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir une couverture d'assurance maladie du Personnel en lot unique.

4. La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres ouvert tel que défini dans le Code des Marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des informations auprès de Monsieur Ousmane NDAO, Coordonnateur et Monsieur Mamadou Sy DIALLO, SPM de l'UCG, Adresse électronique : mamadousy.diallo@ucg.gouv.sn et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessous de **09H 00 à 17H 00, les jours ouvrables, à l'Unité de Coordination et de Gestion des déchets solides (UCG) - Sacré Coeur III, Immeuble Y2 Keur Gorgui, 8ème étage - Numéro de Téléphone: +221 33 869 02 62**

6. Les exigences en matière de qualification sont :

Capacité financière :

- Le soumissionnaire devra fournir les états financiers certifiés des trois derniers exercices (2015, 2016, 2017) ;
- Le soumissionnaire devra disposer d'avoirs en liquidités et/ou de facilités de crédit, nets d'autres engagements contractuels et de toute avance qui serait versée en vertu du Marché, d'un montant équivalent au moins à vingt-cinq millions (25 000 000) F CFA.

Capacité technique et expérience :

Le soumissionnaire, sous peine d'élimination d'office, devra présenter au moins trois attestations d'exécution d'un contrat d'assurance maladie groupe au Sénégal des trois dernières années précédent le présent Appel d'offres; chacune de ces trois attestations doit :

- Porter sur un contrat d'assurance maladie groupe d'une population supérieure à deux cent cinquante (250) personnes ;
- Justifier d'un réseau de prestataires à Dakar ainsi que, dans toutes les grandes villes du pays ;
- Justifier d'une équipe expérimentée au service maladie constituée d'au moins un (01) médecin conseil ;
- Justifier par une (01) attestation au moins d'une bonne collaboration, depuis au moins des deux années, avec un assister comme IPA-SOS International.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir le Dossier d'Appel d'Offres complet en français contre un paiement non

remboursable de **vingt-cinq mille (25 000) F CFA**. Le mode de paiement sera en espèces au Service Finance et Comptable auprès de Monsieur DIENE. Le document d'Appel d'offres sera remis directement aux candidats.

8. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : Unité de Coordination de la Gestion des déchets solides (UCG), Sacré Cœur III, Immeuble Y2 Keur Gorgui, **8ème étage au plus tard le mardi 30 avril 2019 à 12 heures précises**.

9. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents et du conseiller et gestionnaire de l'assurance de l'UCG à l'adresse ci-après Salle de Conférence Unité de l'UCG Sacré Cœur III, Immeuble Y2 Keur Gorgui, 8ème étage **le mardi 30 avril 2019 à 12 heures précises**.

10. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant **d'un million cinq cent mille francs (1 500 000 F CFA)**. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix jours (90) jours à compter de la date limite de soumission.

11. La période de validité des offres court à partir de la date limite de dépôt des plis. La garantie d'offre doit demeurer valide pendant vingt-huit jours (28) après l'expiration de la validité de l'offre.

LE COORDONATEUR

29 03 2019 - ADB



REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple - Un But - Une Foi

MINISTÈRE DE LA GOUVERNANCE TERRITORIALE, DU DEVELOPPEMENT
ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE



Agence Régionale de Développement de Ziguinchor

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le journal LE SOLEIL du Jeudi 21 Février 2019.

2. Dans le cadre du Projet d'Amélioration de l'Education de Base en Casamance (PAEBCA), le Gouvernement du Sénégal a obtenu de l'Agence Française de Développement (AFD) des fonds, pour améliorer les conditions d'accueil et de scolarisation des élèves. Il a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché de « **Fourniture de mobilier scolaire (tables bancs, tables de bureaux et chaises bureaux) de neuf (09) Collèges d'Enseignement Moyen et trois (03) Ecoles Elémentaires dans la région de Ziguinchor** ». Ces acquisitions sont réparties en cinq (05) lots pouvant être attribués séparément :

- ✓ Lot N°01 : **Equipement de l'école élémentaire El Hadji Seydou KANE et du Collège d'Enseignement Moyen (CEM) de Djibonker**
- ✓ Lot N°02 : **Equipement des écoles élémentaires de Ziguinour et Kigninding et du Collège d'Enseignement Moyen (CEM) de Ouonck**
- ✓ Lot N°03 : **Equipement des Collèges d'Enseignement Moyens (CEM) de Tobor, Niamone et Badiouré**

- ✓ Lot N°04 : **Equipement des Collèges d'Enseignement Moyens (CEM) de Diancky et de Mlomp**
- ✓ Lot N°05 : **Equipement des Collèges d'Enseignement Moyen (CEM) d'Abéné et de Kafountine**

4. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des Marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de Monsieur Ansoumana DIEDHIOU, Chef de la Division d'Appui à la Maitrise d'Ouvrage à l'Agence Régionale de Développement de Ziguinchor, ansouo8@yahoo.fr, tel 77 545 89 05 et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après Santhiaba Ouest rue 21, Villa N° 550; téléphone 33 938 82 90 de 8 heures à 13 heures puis de 15 heures à 18 heures du lundi au jeudi et de 8 heures à 13 heures les vendredi.

6. Les exigences en matière de qualification sont:

a) Capacité financière

A-Moyens financiers: Fournir les états financiers des **03** (trois) dernières années (2015- 2016 et 2017);

b)-Expérience spécifique

Le Soumissionnaire doit prouver, documentation à l'appui, qu'il satisfait aux exigences d'expérience ci-après : avoir exécuté au moins deux marchés d'équipement en mobiliers scolaires durant les six (06) dernières années (2013-2014-2015-2016-2017 et 2018);

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet à l'Agence Régionale de Développement de Ziguinchor (ARD), auprès de Monsieur El Hadji Ousseynou LY, assistant à la Division d'Appui à la Maitrise d'Ouvrage (DAMO), à l'adresse mentionnée ci-après, sise au quartier Santhiaba Ouest - téléphone (221) 33 938 82 90 – Ziguinchor, contre un paiement non remboursable de 25 000 F. CFA. La méthode de paiement sera en espèce. Une copie du document d'Appel d'offres sera directement remise à l'acheteur ou une version électronique lui sera envoyée par mail. Le dossier d'appel d'offre peut être consulté sur place.

Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après: Agence Régionale de Développement (ARD) de Ziguinchor sise au quartier Santhiaba Ouest - téléphone: (221) 33 938 82 90 – Ziguinchor Sénégal, au plus tard **le 30/04/2019 à 10 h 00 mn**. Les offres soumises après la date et l'heure limite de dépôt des offres, ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-après: Salle de réunion de l'Agence Régionale de Développement de Ziguinchor (ARD) au Quartier Santhiaba Ouest rue 21, Villa N° 550 - téléphone (221) 33 938 82 90 – Ziguinchor Sénégal, **le 30/04/2019 à 10 h 00 mn**. Aucune garantie de soumission n'est exigée.

Les offres demeureront valides pendant une durée de cent vingt (120) jours à compter de la date limite de soumission.

Le Directeur de l'ARD
Boubacar SONKO

29 03 2019 - ADB

République du Sénégal
Un Peuple - Un But - Une Foi

MINISTERE DE L'ECONOMIE DES FINANCES ET DU PLAN

Projet de Coordination des Réformes Budgétaires et Financières

Projet d'Appui aux Réformes des Finances Publiques

SOLICITATION DE MANIFESTATION D'INTERETS

- **Nom du Pays :** Sénégal
- **Nom du Projet :** Projet d'Appui aux Réformes des Finances Publiques (PARFP)
- **L'intitulé de la mission du consultant :** Sélection d'un consultant expert formateur SAP pour appuyer et assister l'équipe technique du SIGIF dans le processus de prise en main et du déploiement technique du système.
- **N° du Crédit :** IDA/55280
- **N° de référence :** PPM MEFP version du 14 mars 2019
- **No Marché :** C/11/PARFP/2019

Le Gouvernement du Sénégal a reçu un financement de l'Association internationale pour le développement (IDA), et à l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : « Sélection d'un consultant expert formateur SAP pour appuyer et assister l'équipe technique du SIGIF dans le processus de prise en main et du déploiement technique du système ».

I. Mission du consultant :

Sans être exhaustif, la mission du consultant comporte trois volets :

- **volet 1 : animation de sessions de formations pratiques complémentaires portant sur les modules FM, FI, CO, MM, BI, BW de SAP**
- **volet 2 : encadrement individualisé des membres de l'équipe technique du SIGIF**
- **volet 3 : accompagnement au déploiement des outils d'exécution du budget et de reporting du SIGIF**

II. Profil du consultant :

L'expert doit avoir les qualifications minimales ci-dessous :

- être diplômé(e) d'une grande école d'ingénieur en informatique ou d'une institution universitaire de niveau (Bac+5 ans) ou équivalent ;
- avoir suivi des cursus de formation à SAP (FM, FI, CO, BW/BI) ;
- avoir une bonne connaissance générale du progiciel SAP ;
- Justifier d'une expérience professionnelle d'au moins dix (10) ans dans la conception et l'implémentation de modules du progiciel SAP ;
- justifier d'au moins 5 ans d'expérience comme développeur ABAP, BW/BI ;
- Justifier d'au moins 3 ans d'expérience de formateur dans les solutions SAP.
- avoir encadré des équipes techniques dans le cadre du support et de la maintenance d'un système SAP.

Le Coordonnateur du Projet d'Appui aux Réformes des Finances Publiques invite les consultants (« Consultants individuels ») admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services.

Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des « Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID, Edition janvier 2011 », mise à jour en juillet 2014 relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

Un Consultant sera sélectionné selon la méthode de sélection d'un « consultant individuel » telle que décrite au point (V) des Directives de Consultants.

Les consultants intéressés peuvent obtenir les termes de références tous les jours ouvrables à l'adresse mentionnée ci-dessous et aux heures suivantes :

09 H 00 à 13 H 30 et 14 H 30 à 17 H 00.

Les dossiers de manifestations intérêts doivent comprendre :

- une demande de manifestation d'intérêts adressée au Coordonnateur du PARFP ;
- un curriculum vitae détaillé ;
- des attestations et références par rapport aux prestations similaires.

Les dossiers de manifestations d'intérêt peuvent être envoyés par courrier physique, par la poste ou déposés directement ; ou par courriel, au plus tard, le **vendredi 12 avril 2019, à 10 heures 30 mn précises** (GMT) à l'adresse suivante :

Projet de Coordination des Réformes Budgétaires et Financières
Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan
5, Avenue Cardé x rue René NDIAYE, Immeuble Peytavin
Porte A, 1er étage à gauche ; Bureau Assistante de Direction
Tél : (221) 33 826 42 66 ; Poste 1125
Email : pcrbf-parfp@minfinances.sn

Le Coordonnateur
Mor DIOUF

29 MARS 2019 - BN



Avis de Demande de Renseignements et de Prix à Compétition Ouverte (DRPCO) N°03-2019

« FOURNITURE MATERIEL ET INFORMATIQUE DE BUREAU, MOBILIER DE BUREAU, PETITS MATERIELS D'EXPLOITATION »

1. Cette Demande de Renseignements et de Prix à Compétition Ouverte fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru sur le site des marchés publics du Sénégal www.marchespublics.sn et dans le journal **le soleil** du 28 décembre 2018.

2. Senelec a obtenu dans le cadre du Projet d'Amélioration de l'Accès à l'électricité dans les zones Périmétriques et rurales (**PAMACE**) des fonds afin de financer les marchés relatifs à l'amélioration de l'accès à l'électricité dans les zones périurbaines et urbaines et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif à la «**Fourniture Matériel et informatique de bureau, Mobilier de bureau, Petits matériels d'exploitation**» pour la Cellule d'exécution du projet.

3. Senelec sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour exécuter ledit Marché.

4. La passation du Marché sera conduite par Demande de Renseignement et de Prix à compétition ouverte tel que défini dans le Code des Marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles. Elle est composée de trois lots :

- **Lot 1 : Mobilier de bureau**
- **Lot 2 : Petit Matériel d'exploitation**
- **Lot 3 : Matériel informatique**

Le délai d'exécution du marché est de Deux (02) semaines à partir de la notification du contrat.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier complet auprès du **Secrétariat du Département des Approvisionnements sis à Senelec au 28 rue Vincens 4ème étage Dakar**, téléphone (221) 33 839 32 92, aux jours et heures ouvrables de 7 h 30 mm à 16 h 30 mn après formulation d'une demande écrite, contre un paiement non remboursable de la somme de **Trente mille (30 000) CFA**.

6. Pour tous renseignements et informations vous pouvez vous rapprocher par courriel de la cellule de passation à l'adresse : notificationcpm@senelec.sn.

7. Le paiement se fera en espèces dans nos caisses à l'agence commerciale sise au 28, Rue Vincens contre un reçu de paiement à présenter au secrétariat du Département des Approvisionnements pour la remise du dossier complet. Les candidats qui le souhaitent peuvent consulter gratuitement sur place le dossier prévu à cet effet à la même adresse.

8. Les offres devront être soumises sous plis fermés avec la mention « **Fourniture Matériel et informatique de bureau, Mobilier de bureau, Petits matériels d'exploitation** » DRPO N°03/2019 à l'adresse ci-après : **Senelec, Salle Commission des Marchés, deuxième étage Immeuble Tounkara sise au 19, rue Abdou Karim Bourgi x Wagane Diouf Dakar au plus tard le MERCREDI 17 AVRIL 2019 à 09 heures 30 mn.** Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Les offres seront ouvertes à la Salle de la Commission des Marchés le **MERCREDI 17 AVRIL 2019 à 09 heures 30 mn heure locale**.

9. Les candidats qui souhaitent déposer leurs offres avant la date d'ouverture des plis les remettront à la **Cellule de Passation des Marchés, sise au 2ème étage de l'immeuble Tounkara au 19, rue Abdou Karim Bourgi x Wagane Diouf Dakar**.

10. Les offres devront demeurer valides pendant quatre-vingt-dix (90) jours après la date limite de dépôt des offres.

Le Directeur Général

29 MARS 2019 - BN

Bloc-Notes

agenda dakarois

SAMU NATIONAL

15 15 - 33.869.82.52

S.U.M.A.

33 824 24 18

SUMA-MEDECIN

33 864 05 61 - 33 824 60 30

S.O.S MEDECINS

33 889 15 15

HOPITAUX

Principal : 33 839.50.50

Le Dantec : 33 889.38.00

Abass Nda : 33 849.78.00

Fann : 33 869.18.18

HOGGY (ex-CTO)

33 869 40 50

CENTRE ANTI POISON

818 00 15 15

EAU - SDE

Service dépannage

& Renseignements

800.00.11.11

(appel gratuit)

ONAS

Egouts, collecteurs

NUMERO ORANGE

(appel gratuit)

81 800.10.12

SENELEC

Service Dépannage

33 867.66.66

TELEPHONE

Renseignements Annuaire :

1212

Service Dérangements :

1413

Service Clients :

1441

SECURITE

Police secours : 17

Sapeurs Pompiers : 18

TRANSPORTS

Société nationale de Chemins de Fer du Sénégal (SNCS) :

33 823.31.40

AIBD SA

Tel : 33 939 63 00

Port Autonome de Dakar

(24/24) : 33 849.45.45

Heure non ouvrable

Capitainerie : 33 849.45.24

Pilotage : 33 849.45.45

HEURES DE PRIERES MUSULMANES

• Fadiar : 05H51

• Soubah : 06H06

• Tibar : 14H15

• Takussan : 17H00

• Timis : 19H29

• Guéwé : 20H29

HEURES DE MESSE

• Cathédrale : 7H-18H30

• Martyrs de l'Ouganda :

6H30-18H30

• Saint Joseph : 18H30

le soleil

Quotidien national édité par la Société Sénégalaise de Presse et de Publications (SSPP)

ISSN 0850-0703

Adresse :

Route du Service Géographique

Hann - Dakar R.P. (Sénégal)

BP 92

Standard

Tél : 33 859.59.59

Directeur Général, Directeur de la Publication Yakhamb MBAYE

Secrétariat DG

Tél : 33 859.59.00

Directeur de la Rédaction Daouda MANE

Tel : 33 859.59.10

dmanesn@gmail.com

Directeur adjoint de la Rédaction Sidy DIOP

Tel : 33 859.59.25

sydiop@gmail.com

Rédacteur en chef Malick CISS

Tel : 33 859.59.25

cissmalick@gmail.com

Rédacteur en chef adjoint Sambouian KAMARA

Tel : 33 859.59.28

sambouian@gmail.com

Département commercial & Marketing

Tél : 33 859 - 59 09

33 859 - 59 - 44

Service commercial

Tél : 33 859.59.43

33 859 - 59 - 33

Abonnement :

33 859.59.33

Recouvrement :

33.823.89.83

Télécopie - Fax :

33 832.08.86 - 33 859.60.50

Impression :

LE SOLEIL

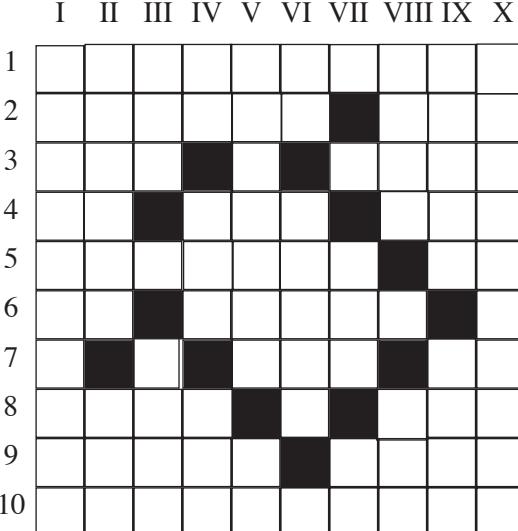
Internet :

http://www.lesoleil.sn

Le Soleil est membre du MEDIAF

http://www.mediaf.org

mots croisés



PROBLEME N° 13.175

HORIZONTALEMENT : 1. Sont chargées d'assurer la continuité. 2. Têtes chercheuses – Au pied du Luberon. 3. Blé d'Asie – Au bord des larmes. 4. Abréviation princière – Ne craint pas les coup du club – Quantité de chaleur. 5. Elle est bien précieuse – Points opposés. 6. Voyelles – N'a pas encore vêler. 7. Non reconnu – Surface rétrécie. 8. Se nourrit – C'est l'amour du fils. 9. Pour faire du poli – Il va hériter directement. 10. Archi comble.

SOLUTION DU PROBLEME PRECEDENT

HORIZONTALEMENT : 1. PRODUCTEUR. 2. OISON - ESSE. 3.- ITEM - TES. 4. MON - RS. 5. NE - CAGES. 6. AURORES - FU. 7. RR - UTE - TOR. 8. DOS - PARC. 9. EPELER - REE. 10. REPENTANTS.
VERTICALEMENT : I. POIGNARDER. II. RIT - EUROPE. III. OSSEE - SEP. IV. DOM - COU - LE. V. UN - MARTIEN. VI. LOGEE - RT. VII. TE - NES. VIII. EST - TARN. IX. USER - FORET. X. RESSOURCES.

horoscope

BELIER

(21 mars - 20 avril)

Votre circulation veineuse pourrait accuser quelque faiblesse. Il vous sera conseillé de prendre des bains de mer ou de vous surélever les jambes. Ne faites pas d'exercices trop violents, qui pourraient vous fatiguer. Couleur porte bonheur : Orange Affinités Astrales : Capricorne et Verseau Chiffres de chance : 9 3 5

BALANCE

(24 septembre - 23 octobre)

Excellententes ententes intellectuelles avec vos amis ; enrichissement mutuel dans ce domaine. Une personnalité très cultivée vous apportera beaucoup. Grâce à certains amis, vous découvrirez d'autres aspects de l'existence, moins matériels, tournés vers le spirituel. Couleur porte bonheur : Jaune Affinités Astrales : Cémeaux et Vierge Chiffres de chance : 6 3 4

SCORPION

(21 octobre - 22 novembre)

Côté dépenses, vous serez champion ! Vous songerez à des transformations radicales dans la maison mais votre conjoint ne sera pas du tout d'accord. Et des heurts sérieux risquent de se produire ! Couleur porte bonheur : Jaune Affinités Astrales : Lion et Sagittaire Chiffres de chance : 8 7 9

SAGITTAIRE

(23 novembre - 21 décembre)

En jouant sur plusieurs registres, vous parviendrez à consolider votre position professionnelle. Mais ce sera de l'acrobate, car vous devrez travailler sans filet. Attention donc à tous les risques en jeu. Couleur porte bonheur : Violet Affinités Astrales : Taureau et Sagittaire Chiffres de chance : 5 2 8

GEMEAUX

(22 mai - 21 juin)

Journée dangereuse à plusieurs égards. Il faudra garder votre sang-froid, même si la situation devenait menaçante. Faites intervenir votre bon sens et défendez vos droits avec fermeté. Contrôlez vos humeurs. Couleur porte bonheur : Blanc Affinités Astrales : Bélier et Taureau Chiffres de chance : 2 5 8

CANCER

(22 juillet - 23 juillet)

Ce ne sera pas du coton. Votre partenaire entendra décider seul(e) des goûts et des couleurs. Expliquez-lui que les moments de bonheurs sont tellement plus intenses quand on y a rêvé à deux. Couleur porte bonheur : Bleu Affinités Astrales : Cancer et Capricorne Chiffres de chance : 3 2 5

CAPRICORNE

(22 décembre - 20 janvier)

L'amour tiendra une place capitale dans votre vie. Si vos relations affectives se révèlent compliquées, si votre compagnon (compagne) n'est pas accepté(e) par votre famille, vous le (la) défendrez avec violence. Couleur porte bonheur : Orange Affinités Astrales : Cancer et Capricorne Chiffres de chance : 3 2 7

LION

(24 juillet - 23 août)

Vous aurez le sentiment d'avoir quelque peu délaissé vos enfants. Alors, vous leur consacrerez aujourd'hui le maximum de temps possible, histoire de vous de vous faire pardonner. Le courant passera merveilleusement. Couleur porte bonheur : Indigo Affinités Astrales : Balance et Scorpion Chiffres de chance : 3 2 3

VERSEAU

(20 février - 20 mars)

Avec cet environnement planétaire, vous connaîtrez un regain d'énergie. Vous vous remettrez à travailler sur des projets inachevés, et vous repartirez à la conquête du succès, dans tous les domaines. Couleur porte bonheur : Marron Affinités Astrales : Cancer et Lion Chiffres de chance : 2 4 7

POISONS

(24 août - 23 septembre)

Echanges d'idées très enrichissants; vous glanerez beaucoup d'informations intéressantes pour votre métier. Un voyage d'affaires ou d'études entrepris aujourd'hui devrait se révéler extrêmement fructueux. Couleur porte bonheur : Gris Affinités Astrales : Taureau et Poissons Chiffres de chance : 2 8 7

• FETE A SOUHAITER : STE. GWLADYS

• VENDREDI 22 RAJAB (NDEY JI KOOR) 1440 DE L'HEGIRE (CONACOC)

www.lesoleil.sn

mots fléchés N° 3818

Bonne assiette	On l'a dans le sang	Saison	Célébrée	Aller de l'avant	Énoncés successivement
Grandiose	Lancer	Présentatrice de télé	Premier		

<tbl_r cells="6" ix="4" maxc

nécrologie

DECES

Mme CHARAFEDDINE
Magida, son fils Ali
CHARAFEDDINE,
les familles CHARAFEDDINE,
ATTYE, parents et alliés
ont la douleur de vous faire
part du décès de
leur regretté mari, père,
beau-frère, oncle



Al Sayed Hussein CHARAFEDDINE

Survenu à Dakar le 26 mars 2019

Les condoléances sont reçues au 3 boulevard de la République.
La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 29 mars à 21 heures
à l'Institution Islamique sociale, 97 Rue Amadou Assane Ndoye.

Al Fatiha

(29 mars. 2019)

DECES

La Direction Générale
de la Fondation Institut Pasteur
de Dakar, l'Amicale
des Travailleurs de l'Institut
Pasteur de Dakar et l'ensemble
du personnel ont la profonde
douleur de vous annoncer
le décès de *leur collègue*



Monsieur Maodo Malick MANGA

En service à l'Unité d'Entomologie de l'Institut Pasteur

Décès survenu le mercredi 27 mars 2019.

L'enterrement a eu lieu le jeudi 28 mars 2019.

Les condoléances sont reçues à son domicile,
cité Gendarmerie (plan Jaxaay), Keur Massar.

Paix à son âme et que la terre lui soit légère.

AMIN

(29 mars. 2019)

TRIBUNAL D'INSTANCE
HORS CLASSE DE DAKAR

GREFFE

EXTRAIT DU JUGEMENT
DE DIVORCE N° 796
RENDE LE 20 MARS
2019 PAR LE TRIBUNAL
D'INSTANCE HORS
CLASSE DE DAKAR
DANS LA PROCEDURE
DE DIVORCE OPPOSANT
MUSTAFA SHAFFED ET
NDÈYE MAGUETTE TALL

EN VUE DE
LA PUBLICATION

Par jugement de défaut n°
796, rendu le 20 mars
2019 le Tribunal d'Instance
Hors Classe de Dakar a pro-
noncé le divorce d'entre les
époux pour incompatibilité
d'humeur aux torts exclusifs
de l'époux.

Fait à Dakar
le 28 mars 2019

L'ADMINISTRATEUR DU GREFFE

SOUVENIR



Général Waly FAYE

31 mars 1997 - 31 mars 2019

22 ANS

Le soleil sur Mbine Yade a perdu ses rayons
La voix grave de Salmone, du glas est carillon
Les sanglots de Codou sur le Sine fredonnent
Et ton cœur en nos cœurs à l'infini raisonne

Quatre étoiles en ce monde ne scintilleront plus
Quatre étoiles en nos yeux brilleront encore plus
Patriarche au grand cœur repose toi dans la paix
De ton Amour immense nous demeurerons drapés.

Repose en paix PAPA

1 Fatihah 11 likhlass

(29 mars. 2019)

IN MEMORIAM

31 mars 2004 - 31 mars 2019

Déjà 15 ans

nous quittait notre regretté, époux, père,
grand-père, parent



Benjamin DIOUF

Ton souvenir reste gravé dans nos cœurs,
nous ne t'oublierons jamais.

Que le Seigneur t'accorde le repos éternel
et que la lumière sans déclin brille sur toi.

Une messe sera dite le 31 mars 2019 à 09H30
en l'église Notre Dame des Anges à Ouakam
pour le repos de son âme.

PRIEZ POUR LUI.

(29 mars 2019)

SERVICE

COMMERCIAL

quotidien

« Le Soleil »

3 3 . 8 5 9 5 9 . 3 3

3 3 . 8 5 9 . 5 9 . 4 3

BULLETIN D'ABONNEMENT

A retourner sous pli à: SSPP le Soleil - Service Abonnements BP 92 Dakar RP
Tél: 33 859 59 33 Fax: 33 832 08

OUI, je désire m'abonner au Quotidien Le Soleil pour
1 an 58 000 FCFA 6 mois 30 000 FCFA 3 mois 16 000 FCFA
Je commande _____ exemplaire(s), soit un montant de _____ FCFA

Je désire recevoir une facture acquittée
Veuillez trouver ci-joint mon règlement à l'ordre de la SSPP « le Soleil » d'un montant de
(Veuillez préciser en chiffres et en lettres la somme à payer)

MES COORDONNEES

STRUCTURE.....

ADRESSE.....

CODE POSTAL

VILLE.....

TEL FAX

RUE.....

Email.....

DATE :

CLIENT

- Office réservée aux abonnés du Sénégal, autres pays : contacter notre Service Abonnement
- Conditions en vigueur susceptibles de changement

Avis d'Appel d'Offres Ouvert (AAO) N°10 - Cas sans pré qualification



HOPITAL GENERAL GRAND YOFF

Avis d'appel d'offres ouvert relatif à la fourniture de médicaments et produits medico pharmaceutiques en procédure d'urgence.

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le quotidien LE SOLEIL N° 14556 du 05/12/2018.

L'Hôpital Général Grand Yoff a obtenu des crédits dans le cadre de son Budget de fonctionnement de la gestion 2019 et a l'intention d'utiliser une partie de ces crédits pour effectuer des paiements au titre du marché de **fourniture de médicaments et produits medico pharmaceutiques en deux lots distincts**:

- *LOT 1: PRODUITS D'ANESTHESIES DROGUES ET SOLUTES
- *LOT 02 : AUTRES MEDICAMENTS ET PRODUITS PHARMACEUTIQUES

2. Le marché sera conclu au titre de la gestion budgétaire 2019.

3. L'Hôpital Général Grand Yoff sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises.

4. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des Marchés publics et ouvert à tous les candidats éligibles.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Chef du Service Administratif et Financier et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : **Secrétariat du Service Administratif et Financier de L'Hôpital Général Grand Yoff Route du Front de Terre, tous les jours ouvrables de 8 heures à 17 heures.**

6. Les exigences en matière de qualification sont :

- Il est demandé au candidat d'apporter la preuve écrite que les fournitures qu'il propose remplissent les conditions d'utilisation requises en termes de qualité.
- Le candidat doit fournir les états financiers certifiés des trois derniers exercices (2015, 2016, 2017) qui doivent être le reflet de la situation financière équilibrée de l'entreprise et prouver sa capacité à exécuter le marché.
- Certificat d'assurance et Certificat de garantie du Fabricant.
- Les soumissionnaires doivent avoir l'agrément de la direction des laboratoires du Sénégal.

7. Le dossier d'Appel d'offres complet peut être obtenu en s'adressant au **Secrétariat du Service Administratif et Financier de L'Hôpital Général Grand Yoff** contre un paiement non remboursable de **30.000 Frs (Trente Mille Francs CFA)** à la **Caisse Principale de l'hôpital**. Le mode de paiement sera en espèces. Un exemplaire du DAO est disponible sur place pour être consulté par tout candidat qui le désire.

8. Les offres devront être déposées à l'adresse ci-après **Secrétariat Particulier de l'Hôpital**, au plus tard **le 09/04/2019, à 10 h 30mn**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

L'ouverture des plis se fera en présence des candidats ou de leurs représentants **le 09/04/2019, à 10 heures 30mn à la salle du Conseil d'Administration de l'hôpital**.

Les offres demeurent valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission.

**Le Directeur par intérim
M. Aliou NDIAYE**

29 03 2019 - ADB



AVIS DE RECRUTEMENT

HEWLETT/2019/001

Numéro référence : Hewlett/2019/001

Date de publication : 28 Mars

Date limite de soumission : 08 Avril 2019 à 17h00

Postes à pourvoir : Assistant(e) de recherche

Nombre de poste à pourvoir : 01

Lieu d'affectation initiale : Dakar

Type de contrat : CDD d'une durée initiale de quatre (04) mois renouvelables en fonction de la disponibilité des ressources financières

Programme/Programme HEWLETT / Senegal Behavioral Economics / projet Innovation Comportementale dans l'Intégration (ICI)

IntraHealth International est une Organisation Non Gouvernementale à but non lucratif qui, grâce à ses partenaires techniques et financiers avec lesquels elle partage son engagement dans le domaine de la santé mondiale, appuie les pays dans l'amélioration de la santé des individus et des familles à travers différents programmes/projets favorisant des solutions locales consistant à améliorer la performance des professionnels de la santé, à renforcer les systèmes sanitaires, à maîtriser les technologies et à forger des partenariats.

Le présent recrutement est fait dans le cadre de la mise en œuvre des projets et programmes financés au Sénégal.

Assistant(e) de Recherche

Dans le respect des politiques et procédures établies et sous la supervision directe de la Coordonnatrice de Recherche, l'Assistant(e) de recherche fournira un soutien opérationnel à la mise en œuvre des activités du projet. Il/Elle sera chargé d'appuyer dans la gestion et le management de la Plateforme RapidPro ; dans la collecte des données dans les postes de santé de l'étude et assurera le suivi de la complétude et de la qualité des données de la plateforme. Il/Elle participera aux activités de formations, aux ateliers et assistera dans l'exécution des opérations administratives, des travaux de reproduction, de reluire des documents de travail, de suivi des demandes

d'achat. Il/Elle Effectuera toute autre mission/activité confiée par la hiérarchie dans le cadre du bon déroulement des activités du projet.

EXIGENCES MINIMALES REQUISES

Education & Expérience

1. Être titulaire d'un diplôme du second cycle universitaire Bac+ 4ans minimum en sciences sociales ou santé communautaire.
2. Avoir au minimum trois (03) années d'expérience dans un poste similaire ou dans le monitoring et la supervision de projet.
3. Justifier d'une expérience dans la collecte de données sur tablette.
4. Avoir une expérience de travail avec les structures sanitaires des districts et postes de santé.

Autres Prérequis

- Bonne connaissance de la langue française à l'écrit comme à l'oral
- Connaissance des services de vaccination et de planification familiale
- Connaissance pratique de l'anglais
- Bonne connaissance de RapidPro
- Connaissance pratique d'une langue nationale au moins. La maîtrise du Sérère et du Wolof

COMMENT POSTULER

Les dossiers de candidature (lettre de motivation et CV à jour) doivent être transmis par courrier électronique sous format Word ou PDF à l'adresse électronique jobssenegal@intrahealth.org en indiquant en objet le titre du poste.

RESUME DES AVANTAGES

IntraHealth International, Inc. est une très bonne société qui est fière d'offrir un nombre d'avantages très complet. Nous offrons des salaires compétitifs et un environnement de travail dynamique encourageant une bonne intégration, dans le but de soutenir le personnel de santé afin qu'ils améliorent la vie quotidienne des citoyens du monde.

En savoir plus sur "Qui Sommes-nous"

@: <http://www.intrahealth.org/section/about-us>

Pour en savoir plus sur les carrières à IntraHealth :

@<http://www.intrahealth.org/section/careers>

IntraHealth remercie par avance toutes les candidates et tous les candidats pour leur intérêt pour la (es) positions publiée(s). Toutefois, compte tenu du nombre important de dossiers de candidature que nous recevons, seuls les candidats sélectionnés pour les tests et les interviews de recrutement seront contactés.

►Basket TACKO FALL

Le phénomène trop grand (2,29 m) pour jouer au basket

LeFigaro.fr : L'université de Floride a la chance de compter dans ses rangs un basketteur de 2m29: Tacko Fall. Un Sénégalais de 23 ans qui fait ses preuves cette saison en Ncaa mais qui lève des doutes concernant sa capacité à jouer en Nba.

2m29 pour 141 kg et 2m43 d'envergure: voici comment résumer le physique hors-norme de Tacko Fall. Ce jeune basketteur sénégalais de 23 ans évolue en Ncaa (championnat universitaire) avec les Ucf Knights de l'université de Florida et réalise une saison très intéressante dans un championnat très médiatisé aux États-Unis. L'équipe domiciliée à Orlando va participer aux phases finales de Ncaa appelées la «March Madness» pour la première fois depuis 2005. Une performance due en partie à la tour de contrôle présente dans la raquette: le géant Tacko Fall.

Il y a un peu plus de 7 ans, le jeune homme de 23 ans décide

de quitter le Sénégal pour rejoindre les États-Unis. À l'âge de 16 ans, Tacko Fall découvre pour la première fois le basket-ball et dispute son premier match à Houston grâce à l'aide de la Foundation Ben Simmons Sports, une agence aidant financièrement les sportifs.

Un pourcentage de réussite au tir de 75%

Un début de carrière qui va le mener vers la Floride et le lycée Christian Prep puis l'université à Orlando. Mais son rêve est de devenir ingénieur pour de grandes entreprises américaines. Ce qui plonge son avenir sportif dans le flou.

Cette saison, le natif de Dakar effectue une saison complète avec 11 points par matchs et un peu plus de 7 rebonds. Mais outre ces statistiques, c'est son pourcentage de réussite au tir qui affole les amateurs de basket-ball aux États-Unis: 75%. Un chiffre exceptionnel de régularité dont le record n'a pas été battu depuis Steve Johnson lors de la saison universitaire de 1980-1981 (74,6%). Pas très étonnant pour un joueur qui n'a même pas besoin de sauter pour dunker. Mais est-ce suffisant pour intégrer la Nba? Pas pour l'instant.

Un manque de mobilité indéniable

Le géant Sénégalais possède des points faibles et notamment un plus qu'important en Nba: la mobilité. Le basket a évolué et les pivots sont de plus en plus



dynamiques en dessous du cercle. Un domaine dans lequel Tacko Fall n'est pas très efficace. Preuve à l'appui, il n'a tiré que 11 lancers francs depuis sa carrière universitaire, synonyme de

manque d'agressivité totale. Mais pas de quoi paniquer, il peut encore bénéficier de deux ou trois années supplémentaires en Ncaa pour préparer une potentielle participation à la draft Nba.

SAVATE BOXING : COUPE DU RECTEUR DE L'UNIVERSITE GASTON BERGER Un plateau relevé pour les boxeurs



CIO Athènes pressentie pour la session 2021, où pourrait se jouer l'avenir de Thomas Bach

AFP : La ville d'Athènes est pressentie pour accueillir en 2021 la session du Comité international olympique (Cio) lors de laquelle le président, l'Allemand Thomas Bach, pourrait se présenter pour un second mandat. "Nous avons engagé une étude de faisabilité dans le but d'organiser la session 2021 à Athènes", a déclaré devant la presse Christian Klaue, porte-parole du Cio. "Athènes est le

berceau des Jeux olympiques", a-t-il ajouté. La capitale grecque avait accueilli en 1896 les premiers Jeux de l'ère moderne.

Thomas Bach, 65 ans, successeur du Belge Jacques Rogge, a été élu en 2013 pour un mandat de 8 ans à la présidence du Cio, lors d'une session à Buenos Aires. Il a la possibilité de se présenter lors de l'élection en 2021 pour un second mandat de 4 ans.

Le Tour de l'œuf de l'Université Gaston Berger (Ugb) de Saint-Louis recevra, samedi prochain, des invités de marque de la boxe française (savate boxing). La fédération a décidé de se rendre à Saint-Louis, la capitale du nord, pour honorer les pratiquants de ce sport, mais aussi le recteur de l'université de cette ville. Le prétexte est tout trouvé, car il

Cheikh Fantamady KEITA

Avis d'Appel d'Offres – Cas sans pré qualification

Autorité contractante : Centre Hospitalier Régional de Kaffrine

TEL /FAX : 33 946 10 04 - **BP :** 26 - **E-MAIL :** hopitalkaffrine@yahoo.fr

Personne responsable du Marché : Le Directeur du CHR de Kaffrine

AOO N°F_CHRKAF_002_2019

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le journal Le soleil du 28 novembre 2018.

2. Le Centre Hospitalier Régional de Kaffrine a obtenu dans le cadre de son budget fonds et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif à l'achat de médicaments et consommables de fonctionnement.

3. Le Centre Hospitalier Régional de Kaffrine sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir des médicaments et consommables de fonctionnement composé de sept (07) séparés et distincts ci-dessous ; les variantes ne seront pas prises en considération.

- Lot 01 : Matériels de consultation
- Lot 02 : Matériels d'exploitation à usage unique
- Lot 03 : Fils de sutures
- Lot 04 : Produits de désinfection
- Lot 05 : Produits et consommables pour échographie
- Lot 06 : Produits et consommables d'odontostomatologie
- Lot 07 : Produits et consommables de Prothèse dentaire

4. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des Marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Centre Hospitalier Régional de Kaffrine et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après Centre Hospitalier Régional de Kaffrine quartier escale Kaffrine commune contre un paiement non remboursable de 25 000 francs CFA. La méthode de paiement sera chèque barré au nom de l'Etablissement Public de Santé de Kaffrine ou par paiement direct à la caisse de l'hôpital.

6. Les exigences en matière de qualification sont :

- **Capacité financière** : les états financiers des trois derniers exercices (2015, 2016, 2017) certifiés par un expert-comptable agréé

• **Capacité technique et expérience**: Le Candidat doit prouver, documentation à l'appui qu'il satisfait aux exigences de capacité technique ci-après: le candidat doit prouver qu'il a effectué un marché de nature similaire au marché présent durant les trois (3) dernières années (2016, 2017, 2018); pour se faire le candidat joindra à son offre les PV de réception ou attestation de bonne exécution.

Une marge de préférence applicable à certaines fournitures fabriquées dans les Etats membres de l'UEMOA ne sera pas octroyée aux candidats éligibles. Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-après Centre Hospitalier Régional de Kaffrine quartier escale Kaffrine commune contre un paiement non remboursable de 25 000 francs CFA. La méthode de paiement sera chèque barré au nom de l'Etablissement Public de Santé de Kaffrine ou par paiement direct à la caisse de l'hôpital.

Le document d'Appel d'offres sera adressé par voie électronique ou à récupérer directement à l'adresse mentionnée ci-dessus.

8. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après Secrétariat du Centre Hospitalier Régional de Kaffrine au plus tard le jeudi 02/05/2019. Les offres soumises après la date et heure limite de dépôt des offres, ne seront pas acceptées.

Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-après salle de réunion du Centre Hospitalier Régional de Kaffrine.

9. Une garantie de soumission n'est pas exigée. Les offres demeureront valides pendant une durée de quatre vingt (90) jours à compter de la date limite de soumission.

LE DIRECTEUR
M. Babakar SENE

FEMME : 56 kg Rama Sall Sao (Eagles)-Awa Mballo (Phénomène) ; 52 kg Marie Soda Wade (Phénomène)-Fatimatou Ndiaye (Mbour Savate).

HOMME : 60 Kg Aliou Bâ (Eagles)-Abou Kâ (Team Diallo) ; 65 kg Ousmane Lopez (Phénomène)-Papa Séne (Ugb) ; 70 kg Massamba Mar (Mbour Savate) vs Alassane Guéye (Camp Abdou Diassé) ; 75 kg Mbaye Diop (Lgi Mbao) vs Idrissa Sagna (Ugb).

CATEGORIE PRESELECTION

EQUIPE NATIONALE : 60kg Habib Seydi (Sédiou Savate Club)-Suleymane Diaw (Ugb) ; 65 kg Sérigne Abdou Lahat Mbacké (Ugb)-Issa Bâ (Eagles) ; 65 kg Baba Sow Mbaye (Team Diallo)-Issa Baldé (Ugb) ; 70kg Boubacar Bâ (Csc Hlm Grand-Yoff)-Gorgui Sène (Ymc).

DEMONSTRATION : Mariétou Diallo vs Ousmane Lopez (quart de finaliste Championnat du monde Assaut 2016), Ecole de Savate boxe française de l'université Gaston Berger.

► Boxe J0 2020

La Fédération russe de boxe propose de rembourser les dettes de l'Aiba

AFP : La Fédération russe de boxe a offert, hier, de rembourser les dettes de la Fédération internationale (Aiba) si le sport reste au programme des Jeux olympiques de Tokyo-2020, alors que le Cio doit bientôt étudier le rapport d'enquête final sur l'Aiba.

"Pour le futur de la boxe, je suis prêt à refermer complètement toutes les dettes de l'Aiba tant que notre sport favori reste dans le programme olympique", affirme Umar Kremlev, secrétaire général de la Fédération russe de boxe et membre du comité exécutif de l'Aiba dans une lettre au Cio envoyée hier. Se disant prêt à démarrer les négociations "dès que possible", Umar Kremlev assure aussi qu'il "allouera de l'argent pour le développement de notre organisation", se disant prêt à faire ces démarches "pour que les problèmes financiers ne soient plus une des raisons qui ferait que la boxe soit menacée". Umar Kremlev n'indique

pas avec quel argent il est prêt à rembourser les dettes de l'Aiba, "supérieures à 16 millions de dollars (14,2 millions d'euros)" selon un communiqué publié avant-hier par la Fédération internationale.

Le Cio, qui a ouvert une enquête sur la gouvernance de l'Aiba mais aussi sur sa situation financière et son programme antidopage, a gelé ses relations avec la Fédération internationale ainsi que le versement de ses aides financières. Il a annoncé hier qu'il décidera le 22 mai, date d'étude du rapport d'enquête final sur l'Aiba, de la présence ou non de la boxe aux JO 2020.

L'Aiba saura alors si elle organise ou non le tournoi de boxe à Tokyo ainsi que les tournois qualificatifs à partir de septembre. Si les sanctions contre l'Aiba sont maintenues, c'est le Cio qui se substituera à la fédération et organisera le tournoi olympique de boxe et les qualifications.

Sports

►Football 19E JOURNÉE DU CHAMPIONNAT DE LIGUE 2

Le Cneps pour la première place, Diambars veut se relever

La 19e journée du championnat de Ligue 2 promet de belles empoignades. Alors que le Cneps essaiera de ravir la première place du classement à Diambars, un adversaire invaincu depuis 10 matches de championnat, l'équipe du président Saërl Seck devra, quant à elle, se relever de sa défaite lors de la dernière journée pour ne pas se faire devancer.

Face à une équipe qu'il a explosee au match aller sur le score de 6 buts à 0, le leader de la Ligue 2 aura une belle occasion de reprendre sa marche en avant. Défait à domicile lors de la précédente journée par Jamono Fatick, Diambars se rend chez l'Ucst Port dans un match qui se présente comme le choc des extrêmes de la 19e journée du championnat national de deuxième division. Ce sera le dimanche 31 mars à 16h30, au stade Ngalandou Diouf de Rufisque. Pour l'actuel 12e de la Ligue 2, il s'agira d'essayer de préserver, au moins, la série de matches sans défaite en cours.

En effet, le club portuaire reste sur trois matches nuls de suite. L'Us Ouakam (5e), l'équipe en forme du championnat de Ligue 2, avec ses trois victoires consécutives, reçoit le Cneps Excellence (3e). Au terme de ce match au sommet, le Cneps pourrait, au moins provisoirement, s'installer à la tête du classement de Ligue

2. Face à des adversaires intenables depuis le début de l'année civile, la tâche s'annonce compliquée. En effet, l'Us Ouakam est invaincue en championnat depuis l'arrivée de Babacar Traoré sur son banc, début janvier. Le match aura lieu, le samedi 30 mars, à Alassane Djigo, à 17h45.

Au stade Massène Sène de Fatick, Jamono Fatick (6e) reçoit Yeggo (13e), dimanche 31 mars à 16h30. Vainqueur de son match face au leader Diambars lors de dernière journée, l'équipe de Fatick se présente en favori face à Yeggo, qui accumule les résultats négatifs. Dimanche toujours, au stade Lat Dior de Thiès, la lanterne rouge Etics fera face à Africa Promo Foot (10e) à 16h. Si, pour le premier nommé, l'enjeu du match sera d'enchaîner une deuxième victoire pour croire un peu plus au maintien, pour Africa Pf, l'objectif sera de s'installer plus confortablement dans le ventre mou du championnat à travers un

résultat positif. En deuxième heure, à 18h, Amitié Fc (4e) sera opposé à l'Ej Fatick (2e), dans un match qui sera déterminant dans la course à la montée. Une victoire d'Amitié lui permettrait de revenir à un point de son adversaire du jour, qui, en outre, a joué un match en plus. En lever de rideaux de cette 19e journée, Renaissance de Dakar (8e) reçoit le Dakar université club (11e), le samedi 30 mars à 15h30, à Alassane Djigo. Le match opposant Keur Madior (9e) à Guédiawaye Fc (7e), au stade Caroline Faye de Mbour, le lundi 1er avril à 17h, clôt la 19e journée du championnat de Ligue 2.

Habib GAYE (stagiaire)

Programme

Samedi 30 mars : Stade Alassane Djigo (15h30) : Renaissance Dk-Duc ; (17h45) : Us Ouakam-Cneps. Dimanche 31 mars : Stade Massène Sène (16h30) : Jamono Fatick-Yeggo. Stade Ngalandou Diouf (16h30) : Port-Diambars Fc. Stade Lat Dior (16h) : Etics-Africa Promo Foot ; (18h) : Amitié Fc-EJ Fatick. Lundi 1er avril. Stade Caroline Faye (17h) : Keur Madior-Guédiawaye Fc



DERNIER TOUR DES ELIMINATOIRES CAN U23 Les qualifiés connus en juin

A l'issue des matches du 2e tour des éliminatoires de la Can U23, on connaît les affiches du dernier tour. Et quelques matches vaudront le détour.

Exempt du dernier tour précédent en raison du forfait de la Sierra Leone, le Cameroun sera face à la Tunisie. Duel d'Afrique australe entre l'Afrique du Sud et le Zimbabwe. Après avoir sorti le Sénégal, la Guinée se mesurera à la Côte d'Ivoire. Ailleurs, le match Ghana - Algérie sera à suivre. Les rencontres de ce der-

nier tour sont prévues en aller le 5 juin et en retour le 9 juin. Les 7 qualifiés rejoindront l'Egypte pour la phase finale de la Can U23 à la fin de l'année. Les 3 premiers se qualifieront pour le tournoi de football des Jeux olympiques, Tokyo 2020.

Programme

Afrique du Sud-Zimbabwe, Zambie-Congo, Ghana-Algérie, Cameroun-Tunisie, Côte d'Ivoire-Guinée, Soudan-Nigeria, Rd Congo-Mali

GABON

Daniel Cousin n'est plus sélectionneur, la fédération dissoute

Daniel Cousin a été écarté de son poste de sélectionneur du Gabon après l'élimination des Panthères lors de la dernière journée des éliminatoires de la Can 2019 après un match nul à Bujumbura (1-1). Les Panthères ont terminé à la troisième place de leur groupe, derrière le Mali et le Burundi.

Le staff de Cousin a également été limogé dans son intégralité. « Nous allons rebâtir l'équipe nationale sur de nouvelles bases en mettant de côté tous ceux qui se sont caractérisés par un manque d'envie, de patriotisme,



et qui ont plus mis en avant les ressources financières en oubliant la Nation et l'esprit

d'équipe », a déclaré le ministre gabonais des Sports, Alain Bilie By Nze, lors d'un point de presse. Le contrat de Daniel Cousin stipulait que l'engagement prendrait fin en cas de non-qualification pour la Can 2019. Un appel à candidatures va être lancé. « Le nouveau sélectionneur devra être connu dans les 60 jours maximum », a indiqué le ministre. Par ailleurs, il a annoncé la dissolution de l'équipe nationale A et indiqué à la fédération de se mettre à la détection de jeunes talents pour la formation d'une nouvelle sélection.

SUPERCOUPE DE LA CAF

Patrice Carteron veut sa revanche contre l'Espérance

AFP : Attention revanche! Le Français Patrice Carteron, aujourd'hui sur le banc des Marocains du Raja de Casablanca, retrouve demain (17h00) pour la Supercoupe de la Caf, l'Espérance de Tunis, qui l'avait battu en finale de la C1 alors qu'il était à la tête d'Al-Ahly.

Fin novembre, Carteron buait sur l'Est au terme d'une remontée incroyable des Tunisiens, battus à l'aller 3-1 mais vainqueurs au retour 3-0. Quatre mois plus tard, le voilà à 90 minutes de venger cet affront, à Doha (Qatar), pour la première Supercoupe jouée hors d'Afrique.

Mais ce sera compliqué. "C'est un moment magique. On sait que l'Espérance est grandement

favorite, il faut être lucide", avouait-il récemment au média local 360 Sport. Le technicien français, passé par Dijon, ne peut même pas s'appuyer sur les statistiques: dix-neuf des vingt dernières Supercoupes de la Caf ont été remportées par le vainqueur de la C1. Le seul club à avoir fait mentir la tendance? Les Marocains du Mas de Fès en 2012... face à ces mêmes Tunisiens.

Programme (Vendredi 16h GMT) : Esperance Tunis - Raja Casablanca



Sur ce registre, il faut souligner que la participation de la Sénégalaise de l'automobile sera profitable aux coureurs locaux qui vont s'aligner. Car de nombreuses dotations (2 voitures Citroën et 2 scooters) seront réservées aux meilleurs classés dans les épreuves de 21 et 42km. Sans oublier d'autres accompagnements. L'acte solennel de ce partenariat a été paraphé par les deux parties représentées par leurs Pdg respectifs,

Michel Dagher (Sénégalaise de l'automobile) et Gérard Sénac (Eiffage Sénégal).

Pour Gérard Sénac, « le 2ème Marathon de Dakar sera un grand évènement. Un grand moment pour le Sénégal, un pays qui se lance dans une optique conduisant jusqu'aux Jeux olympiques de la jeunesse (Joj) à la maison en 2022 ».

A noter que 11 000 athlètes sont attendus dans les différentes épreuves (42km, 21km et 10km) et 7500 sont déjà inscrits.

Par ailleurs, Eiffage Sénégal a remis une enveloppe de 2 millions de FCfa à l'Association nationale de la presse sportive du Sénégal (Anps). Un partenariat que le président de l'Anps, Abdoulaye Thiam, a apprécié à sa juste valeur. « Aujourd'hui, cela repart de plus belle. Surtout que nous faisons face à de nombreuses dépenses pour mener nos activités. Vivement que ce partenariat avec Eiffage dure le plus longtemps possible ». Cheikh Fantamady KEITA